



*Première(s) page(s) manquante(s)
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

18119
25

Revue Dominicaine

Publiée mensuellement

XXIX^E ANNEE-SECONDE PERIODE

1923

Couvent de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe



IMPRIMATUR :

A.-X.
Epus Sancti Hyacinthi



NOS REVUES CANADIENNES

Malgré les efforts de nombreux savants, les paroles suivantes du Père Gratry : "L'exposition des sciences en langue vulgaire est l'un des plus pressants devoirs des spécialistes et des amis de l'humanité," offrent encore, après soixante-dix ans le cachet de l'actuel. On y ajoute aujourd'hui cette réserve que la vulgarisation, le mot comme la chose, comprend divers degrés et nuances. Il est certain que la physique amusante ne rend aucun service aux théories d'Ampère et que le catéchisme en images ne fait point progresser la théodicée. A un degré supérieur, qui niera que la pénétration mutuelle des lettres et des sciences ait rehaussé le niveau spirituel et enrichi considérablement le patrimoine des peuples ? Et dans notre pays qu'on sent affamé de culture, qui niera que la haute vulgarisation des sciences religieuses ou profanes soit un gage de prompt et solide réussite ?

C'est le but avoué que poursuivent ici différents périodiques. Ne dites pas que ce but sera mieux atteint par la lecture exclusive des revues d'Europe, si bien conduites, rédigées et informées qu'on les suppose. Il est tel problème local qui ne sera convenablement élucidé que par des organes locaux. Il est telle connaissance du milieu et des caractères qui manquera toujours aux vulgarisateurs de là-bas. Puis le zèle patriotique, à défaut de l'intérêt, devrait suffire à stimuler une protection efficace des revues du terroir. Combien d'autres produits exotiques ont incontestablement plus grande valeur que les nôtres ! Achetez-vous sans exception des jouets de Nuremberg, des dentelles de Bruges, ou des cosmétiques de Paris ? Les livres également sont mieux avenants en terre étrangère. N'avons-nous pas eu deux fois la Semaine du livre canadien ? Et cette année 1923 ne devrait-elle pas être l'Année de la revue canadienne ?

C'est particulièrement le souhait que j'adresse à notre organe et à ses futurs lecteurs, tout en réitérant à sa clientèle d'aujourd'hui l'expression de notre profonde gratitude et de notre entier dévouement.

FRA DOMENICO

LA CONTRAINTE SCOLAIRE

Qui donc a dit qu'en France, il fallait refaire à tous les cinq ans la question de l'Inquisition ! Serait-ce exagéré de revenir de temps à autre sur notre question de la contrainte scolaire ? Ce projet reste dans l'air... d'après certains signes. Il semble attirer de nouveau ceux que rebuta naguère un premier échec. Puis rappeler que l'instruction des enfants peut devenir légalement obligatoire, n'est-ce pas une façon de stimuler les négligents vers le progrès scolaire ?

Ce problème nous présente deux aspects fort différents : 1o *l'Etat a-t-il le droit de faire une loi de contrainte scolaire ?* 2o *l'Etat ferait-il bien dans notre Province de Québec de légiférer en ce sens ?*

Nous ne voulons pas traiter indéfiniment la question de principe. Cependant nous ne pouvons passer sans rappeler la solution que nous avons déjà adoptée dans cette revue. (1) L'Etat a le droit de rendre la fréquentation de l'école obligatoire ; mais pour que ce droit puisse s'exercer légitimement, il est requis la présence de deux conditions : 1o que dans un pays donné l'instruction au moins primaire soit une nécessité de bien commun ; 2o que les parents refusent ou négligent de procurer à leurs enfants cette instruction primaire.

Cette doctrine a été exposée en quelques pages bien claires dans *l'Ami du Clergé*, nous y référons nos lecteurs. (2) Elle est affirmée avec grande autorité par le Père F.-X. Wernz, S.J. "L'Eglise, dit-il, n'a pas coutume de réprover les lois civiles par lesquelles les parents sont forcés de procurer à leurs enfants le degré d'instruction élémentaire sans lequel il y aurait négligence de leur part." Et le savant canoniste romain fait remarquer que ce n'est pas là ce qu'on appelle le monopole scolaire. (3) Mais le

(1) No de mars 1922.

(2) *Ami du Clergé*, 1922, No 1, cité par le Rev. dom., mars 1922.

(3) F.-X. Wernz, *Jus Decretalium*, Tome III, p. 58. Rome, 1908.

croiriez-vous ? On trouve exactement la même doctrine dans la Somme Philosophique de Zigliara, que tout le monde peut si aisément consulter : tant il est vrai que pour la plaie d'ignorance, comme pour tant d'autres maladies, on a souvent le vrai remède à côté de soi sans le savoir. Répondant à une objection qui pose comme un fait reconnu le droit de l'Etat d'imposer l'instruction aux enfants, le bon cardinal fait remarquer le danger de l'abus,—sous prétexte d'instruction obligatoire l'Etat peut en venir à imposer l'instruction laïque, — mais malgré cela, il concède que théoriquement l'Etat a le droit d'imposer l'instruction. (4)

La solution que nous avons donnée à la question de principe peut donc nous paraître bien justifiée. Mais elle nous conduit logiquement à aborder aujourd'hui la question pratique de l'opportunité : *L'Etat ferait-il bien d'imposer la contrainte scolaire dans notre Province de Québec ?*

* * *

Nous ne craignons pas d'affirmer que ce serait ni plus ni moins, une *mauvaise loi*. Pour qu'une loi de contrainte scolaire soit bonne et justifiée, il faudrait tout d'abord que sa *nécessité* ait été solidement établie. Ce n'est pas une utilité quelconque, et peut-être problématique, qui peut justifier l'imposition d'une nouvelle loi. C'est là chose trop grave, et il faut donc un motif proportionné, une nécessité bien reconnue.

Or cette nécessité de la contrainte scolaire dans notre Province, n'est pas prouvée. C'est plutôt le contraire qui est manifeste : je veux dire, le succès du régime de liberté.

Cette preuve a été faite, et victorieusement, par M. Magnan, dans un récent ouvrage. (5) Et, d'après cette consciencieuse publication, nous pouvons affirmer :

1o que le coût des constructions scolaires s'est élevé dans l'espace de dix ans (1906-1916) de \$692.903 à \$2.406.485. (page 14)

2o que le nombre des institutrices catholiques s'est élevé de 1.273 à 2.203 (p. 15)

(4) Th.-M. Zigliara, *Summa Philosophica*, Tome III, p. 250, Paris, 1919.

(5) C.-J. Magnan, *Instruction obligatoire*, Québec, 1919.

30 que, pour l'année 1916-17, si l'on calcule l'assistance scolaire d'après le nombre des enfants de 5 à 16 ans, on atteint le chiffre de 85% de la totalité, et si l'on calcule d'après le nombre des enfants de 7 à 14 ans, on atteint le chiffre de 95% du total. (p. 19)

Une récente statistique (8 nov. 1922) publiée dans la *Presse* s'accorde suffisamment avec l'exposé de M. Magnan. On a fait les calculs d'après le nombre d'enfants de 5 à 18 ans et l'on atteint ainsi le chiffre de 78.60%. La majorité des absents doit se prendre, chez les petits, de 5 à 7 ans et chez les grands, de 14 à 18 ans. On a eu soin de faire remarquer, du reste, qu'il faut ajouter le nombre des grands élèves qui fréquentent les écoles normales, les collèges classiques, etc., pour avoir un pourcentage plus juste de la fréquentation des écoles primaires. Est-ce que l'on n'atteindrait pas ainsi, pour les enfants de 7 à 14 ans, le chiffre de 90% ?

Et alors, s'il n'y a dans notre Province qu'une dizaine d'enfants sur cent qui ne fréquentent pas l'école, et si sur ces dix, trois ou quatre peuvent avoir de graves raisons de rester à la maison, n'est-il pas démontré que l'appel aux meilleurs sentiments des parents a fait son oeuvre ? que l'intelligence du peuple est ouverte aux intérêts de l'instruction primaire ? Et comment donc une loi de contrainte pourrait-elle être nécessaire ?

Comment serait-elle nécessaire quand, cette année même, le district nord de la ville de Montréal réclame soixante classes de plus pour loger convenablement ses élèves inscrits ? (6) Ce n'est pas une loi de fréquentation qui est nécessaire, ce sont des constructions d'écoles, ce sont des classes.

Donc, d'après les statistiques, la nécessité d'une loi de contrainte est loin de s'imposer.

Il reste à vrai dire un certain nombre de parents négligents et d'enfants indociles ; une loi de contrainte scolaire serait-elle nécessaire pour le plus grand bien de ce petit nombre ?

Il faudrait le concéder, semble-t-il à première vue. Mais un grand théologien, saint Thomas, nous empêche

(6) *La Presse*, 26 sept. 1922, p. 4.

d'aller si vite. Il avertit, en effet, le législateur de ne pas porter une loi quand il est possible de mouvoir les volontés par la persuasion (7). De plus, il fait remarquer que la loi ne doit pas viser à supprimer toute espèce de mal, et tout à coup (8).

Or est-ce que chez nous la persuasion ne peut pas accomplir ce qui manque à la perfection de l'assistance scolaire ? Pour en douter il faudrait méconnaître, d'une part, la droiture de conscience de notre peuple et sa docilité à ses prêtres, et, d'autre part, le dévouement de notre clergé pour l'instruction, l'intérêt primordial qu'il porte à l'école. Non, notre peuple n'est pas réfractaire à la persuasion. Les avertissements des prêtres, et de tous les bons guides sociaux, leurs conseils et leurs exhortations, sont reçus autrement que la semence qui tombait sur la pierre du chemin. La bonne semence produit ses fruits dans l'âme de nos canadiens-français catholiques ? Et nous ne manquons certes pas de vaillants semeurs. Ce n'est pas depuis hier, qu'après les grandes et petites vacances, ils exhortent avec chaleur les parents à envoyer leurs enfants à l'école, et bien régulièrement, et à l'heure marquée. Par toute la Province les annonces de nos curés, à cette époque de l'ouverture des classes, sont un cri de guerre à l'ignorance. Ils répèteraient volontiers, au sujet de l'instruction primaire, ce que disait autrefois Monseigneur Darboy, archevêque de Paris : "Ce qui me fait peur ce n'est pas la force des esprits, mais leur faiblesse, ce n'est pas la science, mais l'ignorance". (9)

Que ne pouvons-nous pas espérer de l'influence de notre clergé pour convaincre et faire marcher les négligents ?

Ajoutons, comme il convient, l'influence de la presse. Les journaux sont reçus dans presque tous les foyers, aujourd'hui ; qu'ils prêchent donc *opportune et importune*, la nécessité de fréquenter les écoles, et il en restera quelque chose.

Nous pouvons espérer, il nous semble, que la persuasion fera son oeuvre, et prouvera de mieux en mieux qu'une loi

(7) Ia Hae, 2, XCV, art. I. ad. 1um.

(8) Ia Hae 2, XCVI, art. 2, ad. 1um.

(9) Discours de distribution de prix au lycée Napoléon, 1863.

de contrainte n'est pas nécessaire. Et si elle n'est pas nécessaire, c'est une mauvaise loi.

L'idéal d'un peuple n'est pas d'avoir un grand nombre de lois à observer, mais c'est d'être le plus libre possible. C'est de la même pensée, en effet, que procède l'autorité, qui contraint, et la liberté, qui est un mouvement sans entraves vers le bien.

Qu'est-ce qui fonde l'autorité ? C'est le souci du bien commun, lequel ne peut se sauvegarder dans un peuple, qu'en créant un organe qui fera du bien commun sa spécialité, de même que chacun se fait une spécialité de son bien propre.

Qu'est-ce qui soutient d'autre part la liberté ? C'est encore le bien social, auquel les individus ne sauraient travailler, avec joie et profit, que si on leur laisse autant que possible le champ libre, les coudées franches, et toutes les routes humaines ouvertes aussi larges que possible.

Il ne faut jamais qu'à un moment ou l'autre, l'une de ces choses sacrées soit sacrifiée à l'autre. Il ne faut pas que la liberté des individus arrive à compromettre la solidarité sociale. Mais il ne faut pas, non plus, sous prétexte d'unité, supprimer le libre jeu des individualités, car alors l'unité en se renforçant s'appauvrit, et c'est bientôt dans une société l'unité sans vie du caillou, au lieu d'être l'unité de la plante richement épanouie.

Sans doute il ne s'agit pas pour une société d'être libre avant tout et libre quand même. Mais il s'agit pour une société, de réaliser à chaque moment de son histoire par le moyen de la liberté et par d'autres moyens, la plus grande somme de vie humaine, de développement et de bonheur.

Et c'est pourquoi il ne faut pas multiplier les lois, sous prétexte de faire disparaître tous les maux, et immédiatement ; c'est pourquoi il faut épuiser l'action de la persuasion avant d'en arriver à poser une loi ; c'est pourquoi philosophiquement une loi qui n'est pas nécessaire est une mauvaise loi.

Et les historiens ne raisonnent pas autrement, à preuve cette sage réflexion de Macaulay : "Ne point s'inquiéter de la symétrie et s'inquiéter beaucoup de l'utilité ; n'ôter jamais une anomalie uniquement parcequ'elle est une anomalie ; ne jamais innover si ce n'est lorsque quelque ma-

laise se fait sentir, et alors innover juste assez pour se débarrasser du malaise. Telles sont les règles qui, depuis l'âge de Jean jusqu'à l'âge de Victoria, ont généralement guidé les délibérations de nos 250 parlements." (10)

* * *

Une loi qui n'est pas nécessaire est une mauvaise loi et elle est plus mauvaise d'un degré, quand de plus, elle doit être inefficace.

Et vraiment, est-ce que cette loi de contrainte aurait une efficacité appréciable pour guérir ce mal d'ignorance dont souffre à certain degré notre peuple ? Cette loi accomplira-t-elle plus de merveilles chez nous qu'ailleurs ? Et que voyons-nous d'abord autour de nous ?

La Province d'Ontario est soumise depuis 1871 à une loi de contrainte scolaire, et au lieu d'avoir des succès à produire, on n'entend que des plaintes. Cette loi ne peut être mise en vigueur et ne donne pas les résultats attendus, déclare le ministre de l'Instruction. Et M. E.M. Sainclair affirmait dans le *Globe* de Toronto que le remède de la contrainte n'a jamais visité certains foyers de l'Ontario, naturellement ceux qui en avaient besoin. (11)

Voilà une efficacité qui est plutôt nulle, c'est une faillite.

Aux Etats-Unis, dans les 39 Etats qui ont l'école obligatoire, les statistiques de 1900 donnent que 20% des enfants de 10 à 14 ans ne vont nullement à l'école. (12) Ce n'est pas précisément un succès, quand il faut reconnaître que le régime de la liberté dans la Province de Québec réduit à 10% environ le nombre des absents.

Et la faillite de la France en la matière est également significative.

Depuis 35 ans et plus, la fréquentation scolaire est obligatoire en France. Or voici quelques résultats, d'après un article paru dans la "Revue d'Apologétique". Commençons, écrit l'auteur, par signaler à la vindicte du ministère de l'Instruction Publique cinq départements qui en 1906-07 ont eu moins d'élèves qu'en 1905-06 :

(10) History of England, T. IV, p. 84.

(11) Cité par le *Devoir*, 21 janvier 1919.

(12) M. Leonard Ayers, *Our Laggards in our Schools*, p. 186.

Gironde.....	1361	élèves	en	moins
Ile-et-Vilaine....	1122	“	“	
Haute-Saône	1021	“	“	
Saône-et-Loire	335	“	“	
Yonne	336	“	“	

D'après les rapports des inspecteurs, voici ce qu'on a relevé sur la fréquentation scolaire :

Arriège.—Inassiduité désolante.

Aveyron.—Les grandes distances empêchent l'exactitude.

Calvados.—La fréquentation laisse toujours à désirer.

Charente.—Nombreuses absences pendant une partie de l'hiver.

Dordogne.—De trop nombreux parents apprécient peu les bienfaits de l'instruction et retiennent leurs enfants à la maison.

Gironde.—Il manquait à la date précitée 28% des inscriptions.

Loire.—Diminution globale de 758 élèves.

Et l'enquêteur continue ces constatations, sur deux pages encore. (13)

Admettons que ce soit là les départements les plus en souffrance. Admettons aussi que les plaintes exprimées par les inspecteurs dans leurs rapports aient une pointe d'exagération, la conclusion de cette étude comparative ne serait-elle pas assez rapprochée de la vérité : "d'après le rapport quinquennal 1887-92, il est constaté que l'influence de la loi sur l'obligation scolaire a été *nulle*".

Pouvons-nous croire qu'une loi de contrainte aurait plus d'efficacité chez nous ? qu'elle serait mieux appliquée ? et qu'elle améliorerait de beaucoup le point défectueux ? Il ne faut rien exagérer et ne pas aller jusqu'à dire d'une façon générale que les lois sont inutiles, mais faut-il oublier que les changements sociaux ne se font pas à coup de décrets, qu'on ne refait pas les idées, les sentiments et les moeurs, en refaisant les codes. La révolution française a appliqué cette théorie, et ce ne fut pas avec bonheur. Les statistiques et l'histoire générale peuvent nous

incliner à penser qu'une loi de contrainte serait inutile chez nous.

* * *

Nous voulons croire aussi que ce serait un danger. Nos législateurs actuels ont d'excellentes intentions, nous l'admettons sans aucune difficulté. Mais quand une voix autorisée comme celle de M. Jacquier, célèbre avocat de Lyon, fait entendre ces graves paroles sur l'instruction en France : "Il n'y a pas à se tromper, si on l'a fait gratuite, c'était pour la faire obligatoire, et si on l'a fait obligatoire, c'était pour la faire laïque et finalement neutre et anti-chrétienne"... (14) pouvons-nous dire encore et toujours qu'il n'y a aucun danger ?

La loi, et toute loi, doit être "l'intelligence sans passion", selon le beau mot d'Aristote (15), mais sommes-nous assurés que la passion n'aura jamais aucune part dans la confection de nos lois scolaires ?

Et s'il y a un danger possible que devons-nous faire ? Faire en sorte que l'Etat n'ait aucun prétexte d'intervenir, et comment ? En rendant cette intervention ostensiblement inutile et *injustifiée*.

C'est là l'excellent moyen, croyons-nous. A quoi servirait de dresser sans cesse la barrière si fragile de la négation des droits de l'Etat, ne vaut-il pas mieux, vraiment, détourner cette intervention en supprimant sa raison d'être ?

Rendons par tous les moyens, la fréquentation scolaire de plus en plus parfaite. Prêchons sans cesse la nécessité de l'instruction primaire et l'obligation morale qui en résulte, à la tête de tous ceux qui ont une parole influente. Notre place en ce domaine a toujours été la première, dès le commencement de l'ère chrétienne. Souvenons-nous du glorieux reproche que nous adressaient les lettrés du paganisme, un Celse par exemple, c'était de répandre l'instruction dans le peuple. Leur raillerie la plus amère, et la marque suprême de leur mépris consistait à nous dire : "Quand on cherche votre chaire quelque part, on est toujours sûr de la trouver au milieu d'une troupe de cordonniers, de cardeurs de laine et de foulons." (16)

(14) Discours — 21 mai 1919.

(15) Aristote — Livre des Politiques, III, ch. XI.

(16) Origène — Contre Celse, III, 55.

Et il est parfaitement vrai que l'Église est toujours descendue dans les rangs du peuple pour y répandre la vérité, et les premières semences de la vérité. C'est à l'ombre de ses cathédrales que fleurit l'enseignement gratuit. A la porte des monastères elle plaça l'école moralement obligatoire.

C'est cette idée de l'instruction du peuple qui décida plus tard un prêtre, un docteur de l'Université de Paris, saint Jean-Baptiste de la Salle, à grouper une phalange d'hommes modestes et dévoués pour aller porter aux enfants du peuple les premiers éléments de la connaissance sous la livrée du sacrifice. Dans notre Province le dévouement de nos religieux et de nos religieuses, le dévouement de tout notre clergé pour l'instruction des enfants, force l'admiration de tous ceux qui ont des yeux pour voir. Nous n'avons qu'à progresser dans la même voie pour prouver par les faits, mieux encore que par les écrits, qu'une loi de contrainte, n'étant pas nécessaire, serait par conséquent une mauvaise loi.

GONZALVE PROULX, O.P.

Ottawa, 11 décembre 1922.



L'IMPARTIALITÉ EN HISTOIRE

On prétend parfois que l'impartialité nécessaire pour arriver à connaître le passé et à le juger sérieusement exige une sorte de neutralité ou d'indifférence transcendante. S'il ne s'agissait, en histoire, que de constater des faits, d'authentifier des textes, de découvrir ce qu'on a cru et ce qu'on a pensé à telle ou telle époque, on pourrait, en effet, regarder tout cela de haut et comme détaché de soi. Mais il s'agit de savoir quelle est la valeur et quelle est la place des faits dans la chaîne des causes et des effets. Et c'est tout différent. L'histoire n'existe vraiment que lorsque les faits ont été réunis, coordonnés et présentés dans leurs rapports mutuels de dépendance de façon à en faire connaître la naissance et le développement. Dès lors, on ne fait métier d'historien que si on saisit bien la trame et l'idée génératrice des faits exposés pour donner du passé le tableau fidèle et vivant.

Dans ce travail de résurrection et d'explication du passé, cette neutralité ou indifférence absolue est-elle possible ? Non, prétendent certains critiques. Et les raisons qu'ils apportent valent d'être citées.¹

Malgré le désir qu'on a, disent-ils, on demeure toujours soumis aux nécessités de tout travail intellectuel. Or, au moment où notre intelligence s'applique à un travail d'analyse ou de synthèse, elle n'est déjà plus ce qu'Aristote appelait une "tablette vierge" ; la vie a imprimé ses idées sur cette cire molle, mais vivante ; elles font corps avec elle ; elles la conditionnent dans son travail de recherche et de construction. Influence du milieu, de l'époque, de la famille, de la race ; éducation première, données philosophiques ou religieuses, voilà autant de forces qui guident la marche de l'esprit vers la vérité. Il est donc difficile qu'un homme, si détaché de tout qu'on le suppose, réussisse à se déprendre complètement des idées qui constituent son tempérament intellectuel et qui sont le fait de ces causes diverses. A son insu peut-être, mais très réellement néanmoins, il existe dans son esprit une norme idéale, qui s'est lentement formée en lui et à laquelle, d'instinct, il rapporte tous les faits soumis à son interprétation. Dès lors, on le voit, nous sommes fatalement portés à mettre un peu de nous-mêmes, de nos idées, de nos opinions, de nos goûts, de nos répugnances, de nos espérances et de nos rêves, et aussi, de nos déceptions et de nos douleurs, dans l'examen des faits et des événements passés sur lesquels s'arrête notre attention. Nous n'arrivons jamais à nous faire une âme assez impassible, assez dégagée de toute sollicitude et de toute affection, de toute haine, pour parler de nos compatriotes, de nos coreligionnaires, de nos amis ou de nos ennemis politiques, comme s'il s'agissait d'une dynastie égyptienne depuis longtemps oubliée. Il faudrait presque ces-

1. Je ne m'attarderai pas à refuter l'objection grossière, jadis à la mode dans une certaine presse, qu'un catholique, parce que catholique, ne peut pas être impartial, en histoire spécialement. Le monde qui pense et qui sait la tient pour ce qu'elle vaut. Je me contente de renvoyer le lecteur à un article du R.P. M. Jacquin, paru dans la "Revue de la Jeunesse", vol. 2, p. 152, et qui a pour titre : "Catholicisme et impartialité".

ser d'être homme pour s'élever à cette olympienne sérénité.²

Ce réquisitoire est imposant. Aussi, un auteur sérieux, frappé par ces considérations, affirme résolument que l'impartialité historique est impossible³. Je ne conteste nullement que l'impartialité soit chose difficile et que très peu d'historiens en atteignent les lumineux sommets. Mais de là à conclure qu'elle est irréalisable, il y a évidemment excès. A côté de l'impartialité qui naît de l'indifférence, que l'abbé de Broglie appelle quelque part "l'hypocrisie de l'impartialité", et qui est certainement chimérique, il y a place pour une autre impartialité "celle, écrit Pierre de la Gorce, qui réside, non dans l'abdication de la pensée personnelle, mais dans le strict respect de la vérité, celle qui consiste à ne jamais altérer un fait, dût ce fait déplaire, à ne jamais mutiler un texte, dût ce texte être importun, à ne jamais défigurer une âme humaine, cette âme fût-elle celle d'un ennemi."

L'impartialité ainsi entendue, qu'on peut définir l'honnêteté et la probité de l'histoire, est-elle possible ? Oui, dirons-nous, mais à certaines conditions. Voici, ce nous semble, quels principes doit suivre celui qui veut réellement être impartial.

L'historien doit, tout d'abord, *s'abstraire* de ses opinions, c'est-à-dire, qu'il doit *s'efforcer* d'échapper à l'empire de ses idées les plus intimes, et *tendre* incessamment à l'indépendance de soi, à une sorte de détachement du présent et à un oubli aussi complet que possible des questions qui s'agitent autour de lui. Nous ne voulons pas dire par là qu'on ne peut avoir au fond du cœur des convictions profondes et très arrêtées et qu'il faille s'abdiquer soi-même. Nous voulons seulement affirmer que dans le moment du travail, *il faut être comme si* on n'avait ni préférences politiques, ni convictions personnelles.

Ecrire l'histoire avec des idées préconçues, est un mal assez ordinaire à notre époque. On commence par se faire

2. Mgr Lacroix : Du rôle de la critique dans l'histoire de l'Eglise, p. 33.

3. Cunningham : Impartiality in history, dans Rivista di Scienza, II, p. 121-128.

une opinion, soit qu'on l'emprunte hâtivement à des ouvrages de seconde main, soit qu'on la tire de son imagination, et ce n'est qu'après cela qu'on lit les textes. On risque fort de ne pas les comprendre ou de les comprendre à faux. "C'est qu'en effet, écrit Fustel de Coulanges, entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit, il s'établit une sorte de conflit inavoué ; l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée ; et le résultat ordinaire de ce conflit n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accommode à l'opinion préconçue par l'esprit. Mettre ses idées personnelles dans l'étude des textes, c'est la méthode subjective. On croit regarder un objet, et c'est sa propre idée que l'on regarde. On croit observer un fait, et ce fait prend tout de suite la couleur et le sens que l'esprit veut qu'il ait. On croit lire un texte, et les phrases de ce texte prennent une signification particulière suivant l'opinion antérieure qu'on s'en était faite. Cette méthode subjective est ce qui jette ordinairement le trouble dans l'histoire".⁴ C'est qu'il ne suffit pas de dire les textes, il faut les lire avant d'avoir arrêté sa conviction. D'où la nécessité pour l'historien d'avoir un esprit absolument indépendant et libre surtout à l'égard de lui-même.

Il importe donc, si on veut être impartial, de se garder avec le plus grand soin de tout ce qui de près ou de loin ressemble à l'esprit de parti ; de ne pas chercher dans l'histoire des arguments à l'appui de ses propres opinions ; de ne jamais obéir, en tant qu'historien, à ses passions de patriote ou de citoyen. Fustel de Coulanges disait : "Le patriotisme est une vertu, l'histoire est une science, il ne faut pas les confondre ; quelles que soient ses idées philosophiques ou religieuses, ne pas en user dans la recherche historique, ni les faire entrer dans la synthèse des éléments fournis par la critique"⁵. Ici, la règle à suivre est

4. Fustel de Coulanges : Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France, vol. 3, p. 31.

5. Si les doctrines philosophiques et religieuses n'entrent pour rien dans la construction historique, ce n'est pas à dire qu'elles ne jouent aucun rôle vis-à-vis d'elle. Elles deviennent un guide, une lumière qui permettent de déterminer des frontières. Elles ne pénètrent pas les raisonnements scientifiques, mais elles contrôlent les résultats. Averti par elles, l'historien examine de plus près ses

de laisser la parole aux faits, de demeurer soi-même à l'arrière-plan, et de ne jamais faire intervenir dans le débat ni ses préférences ni ses antipathies, en un mot, être tout entier et uniquement au service de la vérité.

S'abstraire de soi-même est donc une première condition d'impartialité. Il en est une seconde non moins nécessaire : l'historien doit *entrer dans les sentiments des hommes qu'il dépeint, se faire une âme pareille à la leur, et voir les faits comme les contemporains les ont vus, non pas comme l'esprit moderne les voit.* "Je ne suis, je ne dois être qu'historien," écrivait récemment l'abbé Henri Brémond. Or, pour mieux remplir ce rôle, je n'ai rien trouvé de mieux que de revêtir tour à tour les pensées et les sentiments de mes héros : transformation, métamorphose provisoire qui sans trop paralyser, je crois, mes facultés critiques, m'amènent à présenter sous leur plus beau jour les diverses doctrines, les divers personnages que j'ai à étudier⁶. On ne saurait mieux dire. Il est cependant difficile à un homme de notre temps d'entrer ainsi dans la vie d'un passé disparu. C'est pourtant nécessaire si l'on veut le bien comprendre, en saisir les côtés multiples, éviter parfois des erreurs grossières, en avoir la claire vision. Si l'on peut espérer y réussir, ce n'est que par l'étude patiente des écrits et des documents que chaque siècle a laissés de lui. Il n'existe pas d'autre moyen de se détacher assez des préoccupations présentes et pouvoir se représenter avec quelque exactitude la vie d'autrefois qu'on veut ressusciter. Il faut donc se défaire résolument de cette tendance — qui est une erreur — à transporter dans l'étude du passé les préoccupations du temps présent.

A qui veut être impartial, une dernière condition s'impose : *On doit expliquer les faits avant de les juger.* Et ceci contredit toute une école qui prétend que l'historien est avant tout un juge. Elle pense que la mission de l'historien est de critiquer les temps qui ne sont plus, de pren-

documents, les scrute plus à fond, les critique d'une façon plus assurée. Elles l'obligent à n'affirmer qu'après mûr examen, sans se laisser emporter par le mirage parfois trompeur des hypothèses. Et par là, elles sont une garantie d'impartialité.

6. H. Brémond : Histoire littéraire du sentiment religieux en France, vol. 3, La conquête mystique, p. 679, en note.

dre vis-à-vis du passé un rôle de censeur, de passer au crible les actes des hommes. C'est, on le voit, le but même de l'histoire qui est ici en question. Nous ne discuterons pas la chose aujourd'hui, nous y reviendrons dans un prochain article. Nous nous contenterons de quelques observations.

Remarquons, en premier lieu, que le but de l'histoire ne doit pas être cherché en dehors de l'histoire. Or, celle-ci a pour objet de *connaître* la vie de l'humanité. Son but est donc premièrement de rechercher la vérité historique, et par conséquent de *savoir*. Signalons, en second lieu, que ce ne sont pas les jugements personnels de l'historien qui déterminent ceux du public, mais bien la succession des faits sur lesquels il les base. Les jugements qu'il porte sur les faits auront beau être puissamment formulés, par un effet de réaction naturelle, ceux qui partagent d'autres convictions, au lieu d'accepter les jugements de l'auteur, se dresseront avec force contre cette violence faite à leurs opinions, à leurs préjugés ou à leurs intérêts. L'histoire ainsi traitée risque de prendre le caractère d'une oeuvre de parti. Si, au contraire, l'historien laisse parler les faits, s'il en expose les véritables causes, en s'appuyant toujours sur des preuves solides et concluantes, la logique de la réalité persuadera bien plus les lecteurs que ne pourrait le faire le plaidoyer le plus éloquent. Ceux-là mêmes qui partageraient des idées contraires, ne pourront faire autrement que d'admettre les conséquences qui découlent des faits exposés. Ceux qui ne seraient pas assez sincères pour l'avouer n'en seront pas moins ébranlés.

Ajoutons que l'auteur qui entreprend un travail avec l'idée de critiquer et de censurer sera poussé sans le vouloir à s'enquérir surtout des faits qui lui donnent raison et à négliger les autres. Il vaut donc mieux, ordinairement se contenter de *montrer comment les choses furent* et laisser au lecteur le soin de conclure. C'est presque le seul moyen d'être impartial. La vérité historique réside dans la reproduction des faits passés et dans leur explication, non pas dans l'opinion personnelle qu'on en peut avoir.

Ainsi, *être impartial*, c'est *voir* les choses aussi objectivement que possible et non à travers ses idées, ses habitudes d'esprit et d'éducation, c'est *vouloir* exposer sans fard ni réticence, sans prétérition calculée, le résultat de ses re-

cherches et de ses découvertes, c'est être sincère avec soi-même et avec les faits. C'est cette grâce d'impartialité, c'est ce don d'intégrale justice que je voudrais, au commencement de cette nouvelle année, souhaiter à tous ceux qui étudient, enseignent ou écrivent l'histoire en ce pays, et que je demande à Dieu de leur accorder "comme une émanation de sa lumière, comme une faveur de sa bonté".

HENRI ESTIENNE.



L'ART DANS LES CLOITRES

Architecture, Sculpture et Peinture. — Bénédictins, Franciscains et Frères-Prêcheurs.

En serait-il des hommes comme des idées, lesquelles vieillissent ou même s'oublient à force d'être simples, d'être vraies, et Jules Gailhabaud, pour un, parce qu'il s'est montré sincère, aurait-il, de ce chef, perdu toute autorité ? En tout cas, il écrivait en 1858 : "Personne n'ignore que, jusques et y compris toute une partie du treizième siècle, les travaux d'art furent presque exclusivement exécutés par les prêtres et les moines¹."

Albert Lenoir avait dit dans le même sens deux ans auparavant : "Saint Benoît établit dans sa règle que l'architecture, la peinture, la mosaïque, la sculpture et toutes les branches de l'art seraient étudiées et enseignées dans les monastères ; aussi, le premier soin des abbés, des prieurs, des doyens, était-il de tracer le plan des églises et des constructions secondaires des communautés qu'ils étaient appelés à diriger. Il s'ensuivit que, dès les premiers siècles chrétiens jusqu'aux douzième et treizième siècles, l'architecture, science réputée sainte et sacrée, n'était pratiquée que par les religieux²."

1. *L'architecture du Ve au XVIIe siècle*, t. IV, petit in-folio non paginé. Jules Gailhabaud fut le fondateur de la *Revue archéologique*.

2. *L'architecture monastique*, Paris, 1856.

Plus récemment, M. Edouard Corroyer affirmait à son tour que "si les grandes cathédrales des douzième et treizième siècles ne furent pas l'oeuvre des moines, les architectes laïques qui les construisirent étaient les disciples de ces religieux, moines-architectes³."

M. de Lasteyrie, dans un ouvrage récent, proteste quelque peu, du moins semble-t-il, contre cette théorie de moines-architectes, de moines-artistes. Pour lui, *fecit, aedificavit*, voudraient dire : *fieri fecit, aedificari fecit* ("a fait faire," "a fait construire"). C'est possible en bien des cas, et c'est certain presque toujours, s'il ne s'agit que de tailler des pierres, de les placer, de les cimenter, — ce qui n'est pas de l'art proprement dit, — mais s'il s'agit de dessiner des plans d'architecture, de fournir la maquette d'une statue, de peindre un tableau, les "exceptions" que M. de Lasteyrie dit être si rares, deviennent au contraire très nombreuses. Citons quelques exemples sans avoir cependant fait sur ce sujet beaucoup de recherches : saint Martin lui-même préside à la construction des monastères de Ligugé et de Marmoutier — et qui sait s'il ne manie pas en même temps la truelle ou le marteau ? — Saint Germain d'Auxerre dirige les travaux de l'abbaye de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés (Paris). — Un moine de Fontenelles, saint Wandrille, fait de même pour le sanctuaire fondé par Charlemagne à Aix-la-Chapelle vers la fin du huitième siècle. — Un religieux de l'abbaye de Fulda, Brunn ou Candidus, était habile dans la peinture. — Un Bénédictin de Saint-Gall, Tutilon, était à la fois peintre et poète. — Les peintures murales de San'Elia, près de Civita-Castellana (Italie), attribuées au dixième siècle, sont signées, la plupart, *Frater Johannes* et *Frater Stephanus*. — Un moine-prêtre du onzième siècle ou à peu près — on n'est pas fixé sur cette date — Théophile, auteur du *Diversarum artium schedula*, un ouvrage de quatre-vingts chapitres qui traite professionnellement et minutieusement de la peinture — même de la peinture à l'huile, prétendue invention des Van Eyck ; — qui traite aussi de la verrerie, du travail des métaux, etc., était lui-même un peintre, un verrier, un orfèvre, et, s'il vous plaît, un fac-

3. *L'architecture gothique*, p. 200.

teur d'orgues. — C'est un moine-architecte, Gauzon, qui entreprend, en 1089, la reconstruction de Cluny, et cela sur des plans si vastes que la nouvelle église de l'abbaye passait pour le plus grand de tous les sanctuaires monastiques de l'Occident. — C'est un ancien chartreux, saint Hugues, évêque de Lincoln, Français de naissance et initié aux arts pendant son séjour en Normandie, qui se sent capable de construire une belle grande cathédrale gothique dans son pays d'adoption. — Hervée, soixantième évêque de Troyes (1206-1223), très probablement un ancien moine, car ce sont les couvents qui pourvoyaient d'ordinaire aux évêchés, dresse les plans de sa cathédrale et préside aux premières constructions. — Pour la glorieuse cathédrale de Cologne, le vrai maître-d'oeuvre aurait été, presque certainement, selon M. Ruhl⁴, le glorieux Albert le Grand (†1280).

A Florence, assure le R. P. Mortier, "Santa-Maria-Novella est une oeuvre exclusivement dominicaine. Fra Sisto et fra Ristoro en conçurent le plan, en tracèrent les lignes, en posèrent les fondations. Tel ils en fixèrent le dessin, tel le réalisèrent Fra Pasquale dell' Ancina qui dirigea les travaux dès leur départ pour Rome, jusqu'en 1284; Fra Rainerio Gualterotti, qui lui succéda jusqu'en 1317, et Fra Jacobo Passavanti qui eut le bonheur de la contempler dans toute sa beauté... Nul architecte séculier n'a touché ses pierres... C'est là, sous ses voûtes fuyantes vers le ciel, dans l'ampleur de ses nefs où rien ne distrait le regard par un éclat d'emprunt, qu'on peut apprécier en toute son austère et majestueuse simplicité l'idée architecturale de l'Ordre des Prêcheurs." — Recueillons aussi cette note perdue au bas de la page : "Au quinzième siècle, on fit un livre intitulé : *De pulchritudine Sanctae-Mariae-Novellae*. Il est cité par Savonarole⁵."

Sur la "beauté" d'une autre église dominicaine, celle-là à Toulouse où elle subsiste encore, M. Louis Gillet a écrit une demi-page qui vaut tout un livre et qu'on nous permettra de recueillir en passant. Pour lui, les Frères-Prêcheurs ont été "les architectes les plus originaux de leur temps.

4. G. Ruhl, *La cathédrale de Cologne*, Liège, 1907.

5. Mortier, *Histoire des Maîtres-Généraux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs*, t. II, p. 340.

Ils avaient, dit-il, des églises à quatre nefs comme à Strasbourg, et surtout un type à deux nefs, qu'ils avaient inauguré au "Grand Couvent" de Paris, et dont quelques spécimens se sont conservés jusqu'à nous, aux Jacobins de Constance, d'Agen et de Toulouse. Les "Jacobins de Toulouse" sont un des purs joyaux de la France. C'est un long vaisseau divisé dans le sens de la longueur par une file de sept colonnes qui reçoivent les nervures d'une double voûte de briques. *Sapientia aedificavit sibi domum ; excidit columnas septem* (La sagesse a bâti sa maison ; elle a taillé ses sept colonnes). Division inédite, d'une grâce incomparable. Le chœur, où les deux voûtes se confondent en une seule, et où quatre arceaux retombent sur un pilier central ou rejaillissent en gerbe comme un bouquet de palmes, — ce chœur est une trouvaille dont les yeux ne se lassent pas⁶.

N'insistons pas davantage sur ce point, puisque d'autres nous appellent et que nos lignes sont comptées. Un autre point, c'est que, à défaut d'artistes et pour l'instant d'architectes, les monastères, la plupart du moins, avaient, sinon des écoles, du moins des ateliers, où il s'en forma par centaines. Un exemple : Hugues de Moutier-en-Der, qui exécuta des travaux importants à Châlons-sur-Marne, avait étudié dans les écoles bénédictines du dixième siècle.

A cette époque en effet, mais surtout au onzième-douzième siècle, les Bénédictins, les Clunisiens en particulier, étaient à l'apogée de leur grandeur. Sous le gouvernement de saint Hugues († 1109), cette vaste hiérarchie dont Cluny était le centre comptait plus de deux mille monastères répartis dans toutes les provinces de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Pologne, à quoi il faut encore joindre 314 églises, — collégiales ou monastères en rapport avec ce même centre d'activité. Pierre le Vénérable, élu abbé en 1112, put réunir chez lui un chapitre général qui comptait deux cents prieurs et plus de douze cents autres religieux. De cette puissante métropole une vie intense rayonnait, avec les professeurs qu'elle fournissait à toutes les écoles cathédrales ; la philosophie,

6. *Histoire artistique des Ordres Mendians*, in-8o, Paris, 1912, p. 57.

les mathématiques, la musique, la sculpture, la peinture étaient en honneur, et nous continuerons de croire avec Viollet-le-Duc que l'architecture romane, ce magnifique prélude à l'architecture gothique, est née dans ces cloîtres. Il est bien difficile d'expliquer autrement pareille unité de formes au milieu d'un si vigoureux développement architectural, les constructions romanes et gothiques, nationales pour chaque région et d'un caractère agréablement varié, n'étant manifestement que des modifications d'un même type, non le résultat d'une évolution de types divers. Si les Clunisiens n'étaient pas eux-mêmes architectes, il faut cependant reconnaître que nombre de leurs abbaticiales dépassaient nombre de cathédrales en majesté ; que le style gothique était constitué de toutes pièces quand il sortit de leurs mains, et qu'ils en ont, par exemple, incarné le type achevé dans l'abbaticiale de Saint-Denis. Enfin, si ce n'est pas une redite inutile, nous continuerons de croire que tous ces hommes de génie : Robert de Luzarches, Pierre de Montereau, Libergier, Jean de Chelles et tant d'autres, tous ces "fous sublimes", comme les appelait Vauban, qui ont élevé à la gloire de Dieu et de Notre-Dame les plus beaux édifices dont s'honorent la France et l'Europe, étaient des artistes formés dans les cloîtres ou du moins à côté des cloîtres, sous la direction des évêques et des moines.

Oh ! comme il nous plairait de développer un peu plus ce grand et beau sujet ! Il y a des auteurs canadiens qui se lisent (les heureux ! !), et c'est bien, semble-t-il, de cette splendide architecture chrétienne que Mademoiselle Marguerite Taschereau dit dans ses *Etudes* : "L'architecture est en réalité la "symphonie" des arts plastiques". Et encore : "L'architecte est le plus complet de tous les artistes. Le musicien, le peintre, le sculpteur peuvent être plus parfaits dans leur art, mais ce sera toujours dans un art moins parfait, car en architecture tous les arts doivent se fondre dans un idéal d'unité qui est le plus difficile à obtenir, parce que le plus artistique." (p. 71-2).

Un des arts que l'architecture appelle, qui "se fond en elle dans un idéal d'unité", c'est d'abord la sculpture, et nous disons "d'abord", parce que, partout et toujours, la sculpture a précédé la peinture et toutes autres manifestations esthétiques. Or, ce sont bien encore les Clunisiens,

en attendant les Franciscains et les Frères-Prêcheurs, qui ont été en Europe les vrais missionnaires de la sculpture, après l'avoir ressuscitée, vers le onzième siècle, dans la France méridionale. De fait, il n'y a pas en Europe, nous assure-t-on, d'ensemble plus ancien que les chapiteaux et bas-reliefs du cloître de Moissac, achevé en 1100. Les chapiteaux les plus archaïques du cloître de la Daurade, à Toulouse, sont trop apparentés à ceux de Moissac, pour n'être pas du même temps, et ces deux cloîtres — a-t-on besoin de le dire ? — étaient deux prieurés clunisiens. Lisez à ce sujet et sur les motifs que cette imagerie de pierre offrait à la méditation en même temps qu'à l'admiration du peuple chrétien, ce qu'en écrivait M. Emile Mâle, voici un an, dans la *Revue des Jeunes* (10 janvier 1922).

Nous nous hâtons, et ne dirons rien, par exemple, de l'enluminure des manuscrits, ou de la "miniature", terme qui ne convient guère, pour le dire en passant, qu'aux plus anciens ouvrages de ce genre, car l'application de la couleur rouge (*minium*) qui constituait primitivement la base de la décoration, en est devenue bientôt un simple accessoire. On connaît l'ancienne loi des cloîtres : *Paginam pingat digito, qui terram non proscindit aratro* (que celui-là peigne la page, les pages d'un livre, qui ne sait pas trancher la terre avec la charrue). — Et combien d'artistes parmi ces moines, tous trop modestes, tous inconnus, du moins les anciens, qui faisaient de l'art pour obéir et sans le savoir ! qui préparaient aussi sans le savoir des motifs, même des modèles, des originaux, pourrait-on dire, à la peinture, à la grande peinture des âges suivants, car en effet combien de tableaux célèbres ne sont que des calques, des copies, des agrandissements au carreau de miniatures maintenant oubliées ou perdues !

Et à mesure que nous avançons, l'art, le goût du Beau, va grandissant, grâce encore à d'autres influences également monastiques. Dans un livre qui est vite devenu classique, *Saint François d'Assise et les Origines de la Renaissance en Italie*⁷, le Dr H. Thode a développé une vue nouvelle et

7. Paris 1909, trad. française de *Franz von Assisi und die Anfänge der Renaissance in Italien*, Berlin 1885 ; 2e édit., 1904.

imposante à savoir : que la Renaissance des Arts, limitée d'abord au siècle de Léon X (1475-1521), puis reculée à Masaccio, est en réalité un mouvement homogène, un phénomène continu qui commence au treizième siècle (au onzième, nous sommes-nous permis de dire ailleurs), se poursuit au quatorzième avec Giotto et ses disciples, pour s'achever, deux siècles plus tard, dans les oeuvres de l'âge d'or : ensemble magnifique où l'on a bien le droit de distinguer des époques, mais dont on ne saurait méconnaître le puissant enchaînement et l'harmonie majestueuse.

On sait d'où partait ce mouvement. Renan, dans un article célèbre⁸, a écrit de saint François d'Assise, en passant, cette phrase maintenant citée partout : "Ce mendiant est le père de l'art italien", et tout le livre de M. Thode n'est que le commentaire de ce mot hardi, de "cette métaphore", si l'on veut. Saint François est le "père de l'art italien", pense de même M. Abel Fabre, "non pas seulement parce qu'il a offert à l'artiste un thème neuf, où il était forcé d'innover, mais parce qu'il a rajeuni l'imagination chrétienne en faisant revivre devant elle l'ancienne idylle palestinienne, et parce qu'il a ouvert les yeux de ses contemporains sur les beautés de la nature en les chantant lui-même dans des vers inspirés, comme un troubadour descendu du ciel⁹."

A saint François, il faudrait cependant associer saint Dominique et c'est fait maintenant, c'est-à-dire depuis les deux magnifiques ouvrages de M. Emile Mâle, sur l'*Art religieux du moyen âge* ; c'est refait depuis l'*Histoire artistique des Ordres Mendicants* publiée en 1912 par M. Louis Gillet. Et de fait, Franciscains et Dominicains, dès leur naissance, se montrèrent également résolus à se servir des arts comme moyen d'enseignement et de moralisation. Les Franciscains, en demandant aux peintres des scènes émouvantes et familières ; les Dominicains, en leur imposant des compositions encyclopédiques et savantes les aidèrent puissamment à briser un formalisme vieilli qui ne suffisait plus aux nouvelles ardeurs des âmes. M. Mâle s'est sou-

8. Cet article de Renan, paru en 1855, fait partie de ses *Nouvelles Etudes d'histoire religieuse*.

9. *Pages d'art*, 2e série, p. 4.

venu à propos de ces grands ouvrages qu'élabora le treizième siècle : les *Sommes*, les *Images du monde*, *La légende dorée* de Jacques de Voragine, les *Miroirs*, surtout le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, et c'est en suivant ces deux derniers ouvrages qu'il a lui-même tracé le plan de son livre. Un de ses meilleurs chapitres est de fait intitulé : *Les Saints et la Légende dorée*, soixante pages qui peuvent remplacer avantageusement beaucoup de traités d'iconographie où l'on se perd dans le détail.

A cet hommage d'un éminent critique d'art, il nous plaît infiniment d'ajouter ces quelques lignes d'un historien non moins gracieux, M. Jean Guiraud : "*La Légende dorée* est la quintessence de l'esprit évangélique, le manuel accompli, le bréviaire du génie chrétien... Pendant trois siècles, peintres, sculpteurs, ne firent qu'en illustrer les pages, toutes les pages, et ainsi ceux qui ne pouvaient la lire, la voyaient. Ce moine mendiant (Jacques de Voragine) fut l'Homère du monde chrétien. Pour l'art, les conséquences s'énoncent d'elles-mêmes : c'est tout un contingent de biographies nouvelles qui entrent en scène avec leurs incidents, leurs épisodes, leur foule, leur décor, en un mot leur immense apport de vie, de pittoresque, de couleur et de vérité." Un peu plus haut, l'aimable auteur avait remarqué avec attendrissement, ce semble, "ces assemblées de personnages célestes rangés aux pieds de la Madone sous quelque beau portique, ou devant quelque noble jardin du Paradis¹⁰." *La Légende dorée* est pleine de ces pieux et gracieux tableaux.

Notons encore ce que M. Georges Goyau vient d'écrire dans son *Histoire religieuse de la France*, à propos des sculpteurs des treizième et quatorzième siècles : "Les encyclopédies théoriques du Prêcheur Jean de Beauvais, les livres écrits par Albert le Grand, par saint Bonaventure, à la gloire de Marie, trouvaient dans ces artistes leurs traducteurs populaires. Sculptant sous le contrôle de la Mère Eglise, de grandes pages de théologie, ils étaient à leur façon des docteurs — docteurs enseignés par l'Eglise enseignante ; et leur langue si originale, interprète de la révélé-

10. Jean Guiraud, *l'Eglise et les origines de la Renaissance*, Paris, 1902.

lation faite par Dieu à la communauté humaine, devenait une langue commune, par laquelle Dieu parlait à toutes les âmes priantes dans les plus belles églises de toute la chrétienté" (p. 259).

D'ailleurs en recommandant, en inspirant, en cultivant eux-mêmes les beaux-arts, les Prêcheurs n'avaient pas à chercher en dehors de chez eux une théorie de l'esthétique. Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin la leur fournissaient abondamment, et disons-le de suite, depuis ces premiers maîtres, au moins vingt de leurs disciples ont écrit des choses artistiques. Dans la *Divine Comédie*, Dante lui-même se réclame des idées de saint Thomas sur le Beau et sur l'Art. Et ce goût des belles choses n'a pas été particulier aux dominicains d'Italie. A Cologne, après Albert le Grand, l'Ordre des Prêcheurs produisait toute une lignée de grands mystiques : maître Eckhardt, Johann Tauler, Heinrich Suzo, etc. Or, c'est bien Henri Suzo qui recommandait de s'entourer de bons tableaux, "afin d'élever plus facilement son âme à Dieu," et il semble bien qu'ils étaient guidés par ses tendres rêveries les peintres colonais qui se plaisaient à représenter la beauté des pourpris célestes, et le *Verger du Paradis* tout parfumé de fleurs éternelles, où la Vierge préside sa "Cour d'amour !"

Plus tard, chez les moines mendiants, c'est encore le même amour du Beau avec le même amour du Bien. N'écoutez pas les Protestants, et par exemple le fatras haineux de Henri Estienne (1532-1598) contre "la liberté audacieuse de cette sainte canaille." Cette "sainte canaille", en plein quinzième siècle, se lançait dans un mouvement de ferveur plus vif que jamais. Ce n'est pas nous mais M. Gillet qui en fait la remarque : "Chez les Dominicains surtout, on assiste, sur le tombeau de sainte Catherine de Sienne, à un dégagement admirable de vie mystique. Pour eux le quinzième siècle est le siècle des Saints : vingt-neuf personnages de cette époque sont vénérés sur les autels. C'est de ce mouvement que sort le couvent de Saint-Marc." (252).

Pas plus que les Bénédictins et les Franciscains toujours fidèles à eux-mêmes en matière d'art, les Dominicains ne vont maintenant contrecarrer l'autre mouvement, celui-là, littéraire et artistique, qu'il faut bien appeler, comme tout le monde, "la Renaissance", quoique personnellement,

nous ne sachions ni pourquoi, ni comment. Mais passons. — Pour ce qui est des lettres, ce sont les Frères-Prêcheurs avec le cardinal Torquemada (ne pas confondre avec son neveu l'inquisiteur), qui ont fait la fortune de la machine de Gutenberg. Les premières presses florentines furent des presses dominicaines, et parmi les plus anciennes éditions romaines, on recherche avant tout celles de la Minerve. A propos de ce couvent, son nom seul est un indice, et le R.P. Garrigou-Lagrange faisait naguère cette judicieuse remarque : "Par une singulière coïncidence, l'église des Dominicains à Rome s'appelle Sainte-Marie sur Minerve, comme pour nous dire : Dans cette subordination, la sagesse naturelle, loin d'être asservie, est glorifiée et transfigurée¹¹."

Quant aux beaux-arts et à la peinture en particulier, on serait tout d'abord curieux de savoir d'où proviennent certaines oeuvres qu'on admire aujourd'hui dans les musées d'Europe. Des catalogues comme celui que M. Fétis autrefois savait faire pour la galerie de Bruxelles, c'est-à-dire indiquant l'appartenance originelle des tableaux, nous apprendraient sûrement, au point de vue artistique, des choses intéressantes. Au moins savons-nous que le plus grand, et, pour plusieurs, le plus beau tableau du Louvre, les *Noces de Cana* de Paul Véronèse, cet "épanouissement suprême de la peinture de genre," cet "hymne incomparable d'allégresse", célébrant "la gloire et la beauté de la race humaine dans l'entière jouissance des choses et de son être", a été fait pour un réfectoire de couvent, pour l'abbaye bénédictine de Saint-Georges-le-Majeur, à Venise. Or, il se trouve aussi que le *Repas chez Simon* du même maître et au même endroit, l'un des tableaux également les plus remarquables, était primitivement chez les Prêcheurs de San-Zanipolo, encore à Venise.

Au demeurant, nos Pères n'avaient pas de meilleures amis que les artistes, si ce n'est peut-être les pécheurs à convertir. C'est pour eux, quand leur Ordre venait à peine d'être fondé, que Guido de Sienne, le peintre le plus célèbre de cette même ville, avait exécuté, en 1221, sa non

11. *La spiritualité dominicaine*, dans la revue *La Vie spirituelle, ascétique et mystique*, août 1921, p. 370.

moins célèbre *Madone*. Plus tard, ils avaient adopté un peintre en quelque sorte officiel, Simone Memmi (1284-1344), lequel consacra son pinceau à glorifier saint Dominique, et enrichit de ses chefs-d'œuvre les églises de son Ordre, à Florence, à Pise, à Orvieto, etc. Plus tard encore, en 1344, un peintre de Pise, Francesco Traini, auquel on attribue aujourd'hui les célèbres fresques du *CampoSanto* : le *Triomphe de la Mort*, le *Jugement dernier*, et la *Vie des Anachorètes*, avait fait pour les Dominicains de l'église de Sainte-Catherine, un beau retable où la figure en pied de leur saint Patriarche s'encadrait de huit médaillons quadrilobés du plus précieux travail, représentent les principales scènes de sa vie. Vers le même temps, ou plus précisément, une douzaine d'années plus tard, les Dominicains de Florence confiaient à un autre peintre, le mystérieux Andrea da Firenze, dans leur couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, tout le décor de cette vaste chapelle qui porte aujourd'hui le nom si glorieux de *Chapelle-des-Espagnols*... Là, dans la fresque du *Triomphe de l'Eglise* apparaissent, par un hardi jeu de mots, les "chiens du Seigneur." (*Domini canes*), chiens au pelage blanc et noir, montant la garde autour des brebis fidèles couchées aux pieds du pape et de l'empereur, ou se jetant vaillamment sur les loups qui déchirent le troupeau¹².

Une autre fresque bien autrement célèbre et connue de tout le monde par les innombrables reproductions en peinture, en gravure, en sculpture qu'elle nous offre partout, non pas toujours, il est vrai, des copies fidèles, est la *Cène* de Léonard de Vinci, et qui ne sait que cette œuvre hors pair, ce chef-d'œuvre pur et simple, "qui marque, a-t-on dit, l'apogée de la peinture italienne", fut exécutée pour les Dominicains de Milan, dans le réfectoire de leur couvent de Sainte-Marie-des-Grâces, où d'ailleurs on peut la voir encore ? Vérité dans les formes, naturel dans l'expression, harmonie dans l'ordonnance, unité dans l'action : tout ce que les peintres des âges précédents avaient poursuivi avec patience et candeur, maintenant se trouvait à la fois "réalisé dans un équilibre extraordinaire, avec une liberté et une ampleur qu'aucun d'eux n'avait su encore at-

12. André Pératé, dans la *Revue des Jeunes*, 1921, III, 474.

teindre." Goethe lui-même, peu susceptible pourtant de sentiments chrétiens, lui qui devait, s'il n'en était pas là encore, "détester si cordialement le christianisme, et le son des cloches" et autre chose... que lui seul pouvait dire ; Goethe, en face de cette peinture incomparable, placée comme elle est, c'est-à-dire de telle sorte que le Christ et ses disciples ont dû sembler faire partie de l'assemblée des moines, n'a pu taire la réflexion suivante : "Ce devait être, à l'heure du repas, un remarquable coup d'oeil que ces deux tables du Christ et du prieur en regard l'une de l'autre, et celles des moines comprises entre elles... Le Christ, en effet, devait célébrer la Cène chez les Dominicains à Milan¹³."

Nous avons nommé tantôt le couvent de Saint-Marc, et tout d'abord, l'on n'est pas surpris que son fondateur, Antonin Pierozzi, plus tard archevêque de Florence, plus tard, saint Antonin — "sainte canaille" sans doute, lui aussi — ait été, naguère encore, maltraité par la critique, même la critique italienne. C'était un ardent aristotélien : comme son maître saint Thomas et tous les scholastiques, il invoque sans cesse le philosophe de Stagyre, et cependant l'auteur d'une volumineuse histoire de l'Académie platonicienne de Florence, M. Arnaldo della Torre, écrivait de lui en 1902 : "Il anathématise *l'art avec tous ses charmes*, et pareillement la philosophie, dont la prétention est d'expliquer ce que les théologiens protègent du nom de mystère, et voici le résultat : Tandis qu'au temps où la cour pontificale était à Florence, un clerc était un protecteur libéral, souvent même un amateur intelligent des études humanistes, du jour où Antonin fut élu, un homme d'église n'est plus qu'un homme austère de moeurs et de pensée, étranger presque totalement à l'idéal des humanistes."

Un certain Gustavo Uzielli avait déjà traité ce sujet en 1895-1897 et fini par conclure que "la philosophie platonicienne ne pouvait pas se développer du vivant d'Antonin," thèse vers laquelle inclinait aussi le célèbre Voigt, l'historien allemand de la Renaissance.

On le voit, ce sont toujours les mêmes lieux communs, les mêmes rengaines, et faut-il se donner la peine de les écouter, d'y répondre ? En deux mots, Antonin, absorbé

13. Goethe, *Oeuvres*, traduction Porchat, t. X, p. 402.

qu'il était par son ministère pastoral, ne fut ni un adversaire ni un partisan de l'humanisme. Que si, en pareille matière, la neutralité était impossible, alors il aurait été plutôt partisan. Il accepte le nouvel état de choses "comme une nécessité." Il ne condamne pas l'étude des lettres profanes en soi, mais il proscriit simplement l'excès qui la peut vicier et qu'il nomme "curiosité" ou "vanité". Comme archevêque, il a pour secrétaire — car il lui en faut un, vu ses occupations incessantes — un professeur de grec à qui il laisse le temps de correspondre à son gré avec Aliotti, le Pogge ou Marsuppini ; ses meilleures amis sont des humanistes ou des hommes qui les protègent et les encouragent : le cardinal Capranica, le cardinal Torquemada, ami des lettres et des arts, Vespasiano, trait d'union vivant entre tous les esprits cultivés de l'époque, etc ; à tous les humanistes il sait rendre justice, et cette attention à signaler leurs talents et leurs mérites profanes est un des caractères par où ses *Chroniques* l'emportent sur les oeuvres historiques de ses contemporains. Pourquoi aussi ne pas rappeler que le plus aimé de ses frères en saint Dominique, Lapaccini, est un bibliomane, et fait plus significatif encore, qu'il a lui-même, Antonin, ouvert à Saint-Marc, étant prieur, une belle "librairie", longue de quatre-vingt brasses, partagée en deux nefes par de légères colonnettes, garnie de trente-deux armoires en bois de cyprès, bibliothèque où se conservaient les huit cents manuscrits que lui avait confiés Cosme de Médicis, "la première bibliothèque publique de l'Europe", au dire de M. Raoul Morçay ?

Pour ce qui est des beaux-arts, s'ils acceptent comme les lettres ses conditions, il les approuve sans réserve. N'est-ce pas lui qui fonde et bâtit le couvent de Saint-Marc, cette "merveille d'art que nous admirons encore aujourd'hui ?" lui qui, pour l'architecture et la sculpture, fait appel à l'un des artistes les plus gracieux de la jeune Renaissance, Michelozzo Michelozzi, disciple de Donatello, et pour la peinture ou le décor intérieur, à Fra Angelico de Fiesole, à cette date le représentant le plus autorisé de sa génération, le plus ouvert aux innovations, le plus attentif à la nature et aux modèles antiques¹⁴ ? C'est une singulière façon

14. Voir Raoul Morçay, *Saint Antonin, archevêque de Florence*, in-8, sans date (1914), Paris, p. 296-310, *passim*.

“d’anathématiser l’art avec tous ses charmes”, que de laisser pénétrer jusqu’à la retraite la plus intime de la vie religieuse, ou pour employer des termes encore plus clairs, de faire orner de fresques des cellules de dominicains, chose absolument sans précédent dans les annales de l’Ordre, luxe interdit de tout temps, offense grave contre la sainte pauvreté.

Oh ! comme les saints sont peu connus, peu compris ! Où des pharisiens, encore aujourd’hui, se scandalisent — de mine, vous entendez ; où ils crient à l’indécence, au scandale, Antonin, lui, un cœur très pur, ne trouve moyen que de s’élever vers le ciel. Et si vous voulez savoir comment, en effet, l’austère idéal de ce moine — car il l’est resté malgré la crosse et la mitre, peut tolérer les images mondaines des jardins chers aux *Décameron*s et aux *Paradis* plutôt profanes des Alberti, lisez les avis qu’il donne sur ce sujet à une dame de Florence. Il lui conseille de tourner à des images saintes les grâces et les élégances toutes séculières qu’elle aurait devant les yeux. “Pour une âme pure et pieuse, la pensée de Dieu, dit-il, transformera les beaux jardins de luxe humain en les jardins du ciel, et les danses frivoles, en les danses joyeuses des Anges et des Vierges devant le trône de l’Agneau.”

C’est trop peu d’avoir tantôt nommé Fra Angelico, car son éloge tient à peine dans des livres entiers, et de fait, il en existe plusieurs, notamment ceux de MM. Etienne Cartier et Henri Cochin. Nulle célébrité n’a jamais eu, peut-être, meilleure “presse”. Tout a été dit et on n’a plus qu’à se souvenir, à se rappeler par exemple, entre mille autres témoignages d’admiration, les quatre ou cinq pages d’Hippolyte Taine dans son *Voyage en Italie* (t. II, p. 153), pages étincelantes comme le sujet. Et comment, malgré tous nos soucis de brièveté, ne pas en recueillir quelques lignes ?

“Angelico avait pour coutume de ne jamais retoucher ou refondre aucune de ses peintures, mais de les laisser comme elles étaient venues la première fois, croyant qu’elles étaient telles par la volonté de Dieu. Ce qu’il sait peindre et qu’il a répété partout, ce sont des visions, les visions d’une âme innocente et bienheureuse. “Donne-moi, très doux et tendre Jésus, de me reposer en toi au delà et au dessus de toute créature, de toute beauté et de toute gloire... Toi

présent, tout est délicieux..." (*Imit. J.-C.*). En lui le rêve tendre, comme une rose abritée contre les brutalités de la vie, s'épanouit loin de la grande route où se heurtent les pas humains. Alors se déploie devant le regard la magnificence du jour éternel, et désormais tout l'effort du peintre s'emploie à l'exprimer. Des escaliers de jaspe et d'améthyste étagent leurs dalles luisantes jusqu'au trône où siègent les personnages célestes. Des auréoles d'or luisent sur leurs têtes ; leurs robes rouges, azurées, vertes, frangées d'or, rayées d'or, scintillent comme des gloires. L'or rampe en filets sur les baldaquins, s'amoncelle en broderies sur les chapes, étoile les tuniques, fleuronne les diadèmes ; et les topazes, les rubis, les diamants constellent de leurs flammes l'orfèvrerie des couronnes (*Couronnement de la Vierge*, musée du Louvre, *Douze anges autour de l'enfant Jésus*, Uflizi.) Tout est lumière ; c'est l'épanchement de l'illumination mystique ; par cette prodigalité de l'or et de l'azur, une seule teinte domine, celle du soleil et du ciel."

Et encore : "Fra Angelico oublie que ses figures sont des images ; il leur rend les soins minutieux d'un fidèle et d'un adorateur ; il brode leurs robes comme des vêtements réels ; il fait serpenter sur leurs manteaux des guillochures aussi fines qu'un ouvrage d'orfèvrerie ; il peint sur leurs chapes de petits tableaux complets ; il s'applique à dérouler délicatement leurs beaux cheveux pâles, à étager leurs boucles, à faire tomber régulièrement les plis de leurs tuniques, à arrondir purement sur leurs têtes la tonsure monacale ; il entre dans le ciel à leur suite pour les aimer et les servir. En effet, il est lui-même la dernière des fleurs mystiques. Ce monde qui l'entourait et qu'il ne connaissait pas, achevait de s'engager dans la voie contraire, et, après un court accès d'enthousiasme, allait brûler son successeur, un dominicain comme lui, le dernier chrétien, Savonarole."

Et à son tour, fra Bartolommeo, la deuxième des gloires artistiques de Saint-Marc, pour qui son art est une des voies de la prière et un moyen de sainteté, n'est-il pas, lui aussi, une âme charmante, digne comme celle d'Angelico de toute notre affection ? Ce fut, au demeurant, " un grand artiste, un de ceux qui ont créé la formule florentine du style monumental. Raphaël doit tout à ses leçons, à son sens de l'équilibre, à ses modèles de composition pon-

dérée et harmonieuse. C'était un coeur d'or et une tête bien faite. Sans lui, Andrea del Sarto, le Pontormo n'existeraient pas..." (Gillet, 295).

Savonarole serait intéressant, mais son cas est le même que celui de saint Antonin, et pour l'instant, faute de place, nous passons. Du reste, on le voit déjà, quels qu'aient été au juste les sentiments de saint Antonin à l'endroit de la Renaissance, son couvent n'en produisit pas moins des artistes de première valeur, tels encore : Fra Ambrogio della Robbia, le céramiste, neveu du fondateur de cette illustre famille, et fra Benedetto, le miniaturiste, ou du moins l'excellent calligraphe, frère de l'Angelico. Et comme il nous serait agréable d'offrir également nos hommages à tant d'autres talents du même genre que l'histoire nous signale en d'autres maisons dominicaines : à Marco Pensabene et Marco Maraveja ; à Jacques d'Ulm, qui exécuta les verrières de San-Petronio à Bologne ; à Guillaume de Marcillat, à Pierre Van den Keeren, du couvent de Gand, à vingt-cinq hommes et douze femmes miniaturistes comme fra Benedetto, à cinquante architectes ou sculpteurs, comme les anciens maîtres : Albert le Grand, fra Sisto et fra Ristoro, le bienheureux Guglielmo de Pise, fra Giocondo de Vérone, mais voyez pour eux tous, et combien d'autres ? le bel ouvrage du Père Marchese¹⁵.

Pour finir — car la Revue ne peut nous accorder plus d'espace, même en faveur du franciscain Jacques Torriti, un mosaïste très célèbre ; du camaldule Lorenzo Monaco, un précurseur de fra Giovanni de Fiesole ;—pour en finir "en beauté", relisons ces quelques lignes si gracieuses qui elles-mêmes terminent les conférences de M. Gillet : "Puissiez-vous emporter de ces leçons l'impression de la richesse de l'art religieux, le culte de sa beauté, l'intelligence de sa vertu, et plus de reconnaissance encore ou de piété pour les deux hommes admirables, Dominique et François, d'où rayonna pendant quatre siècles une si grande somme d'idéal, et qui valurent au monde plus de chefs-d'oeuvre qu'aucun monarque, même les Médicis et Louis XIV et son Versailles, n'a su en inspirer, — le jour où ils renoncèrent au

15. *Memorie di piu insigni pittori, scultori ed architetti domenicani*, Florence, 1845.

monde et où, rejetant ses vêtements, le jeune Bernardone d'Assise se détourna de son père terrestre pour s'écrier seulement : "Notre Père qui êtes aux cieux !"

Une autre perle à enchâsser serait le mot tout récent de M. André Pératé à propos de la Rencontre des deux patriarches-fondateurs, un des chefs-d'oeuvre d'Andrea della Robbia, haut-relief modelé avec amour, dont l'émail blanc, sur un fond de bleu ciel, s'encadre dans un cintre de la *Loggia di San-Paolo* à Florence. "La part de saint Dominique, dit-il, dans la propagation de la beauté chrétienne, n'est inférieure à nulle autre ; et l'un des frontispices les plus convenables à une histoire de l'art chrétien ne serait-il pas l'image de ce *Baiser de saint Dominique et de saint François*¹⁶ ?"

FR. PAUL-V. CHARLAND, O.P.



DANS L'ÉGLISE ET DANS L'ORDRE

Etrange "instrument de travail" — A la page-frontispice des "Nouvelles religieuses", 1 novembre 1922, on a pu lire avec surprise, sous les initiales du Bureau Catholique de Presse, une chaude réclame en faveur de *l'Histoire de la Spiritualité chrétienne* de Monsieur P. Pourrat. Le B.C.P. nous la présente comme "un instrument de travail plus indispensable encore, bien que de portée moins étendue," que la *Vie spirituelle* et la *Revue d'Ascétique et de mystique*. Passe encore qu'il la considère comme "une vue, nécessairement sommaire, mais suivie et lucide, éclairée par un florilège de belles citations." Nous acceptons même qu'il en fasse un *instrument de travail*, mais dans tous les sens de l'expression. L'ouvrage, en effet, à n'en juger que par le tome deuxième : *La Spiritualité au Moyen Age*, occasionne un rude travail à quiconque entreprend d'y démêler le vrai du faux. Travail de bénédictin, pourrions-nous dire : au fait, c'est un fils de S. Benoît, dom J. Huyben, qui nous édifie sur le mérite très inégal du volume, dans la *Vie spirituelle* de janvier 1922. Nul doute

16. *Revue des Jeunes*, 1921, III, p. 472.

que sa critique a échappé à l'attention du B.C.P., mais c'est pour nous simplement un devoir, de la signaler aux lecteurs que pourrait dérouter la réclame intempestive d'un grand organe d'information.

De la modération de cette critique on peut juger par la seule entrée en matière. Ayant signalé le péril d'oser une synthèse historique là où l'analyse n'a pas précédé, dom Huyben s'empresse d'ajouter : "Mais ne jetons pas la pierre au pionnier hardi qui a voulu nous frayer un sentier à travers ces broussailles. M. Pourrat a soin de nous en prévenir : il n'a voulu faire qu'une oeuvre de vulgarisation. Il serait souverainement injuste de lui adresser le reproche d'être incomplet et superficiel.

Mais, si nous ne pouvons réclamer qu'il dise tout, il y a lieu de souhaiter que l'exactitude soit toujours observée." Puis il relève, avec preuves à l'appui, les insuffisances et les méprises qui abondent dans ce volume. Nous les résumons sous forme de nomenclature, en renvoyant le lecteur au texte même de l'article, pour ce qui concerne la documentation.

Parlant de la *mystique spéculative*, représentée par Ruysbroeck, Tauler et Suzo, qui s'inspirent de saint Thomas, M. Pourrat prétend qu'elle est imprégnée d'intellectualisme au point de manquer un peu du contrôle de l'expérience et de la justification par les faits. Cette accusation d'a priori est en contradiction flagrante avec la réalité. Dom Huyben cite à ce sujet le bienheureux Ruysbroeck, proclamé par l'auteur *l'un des plus grands théoriciens de la mystique* (*Vie spirituelle*, 1922, p. 300).

L'opposition de M. Pourrat aux mystiques de l'école spéculative vient de leur propre opposition à une théorie qui lui est chère et qu'en revanche il veut faire partager à saint Bernard. Mais pour prouver que *saint Bernard enseigne la nécessité d'un appel spécial pour être élevé à la contemplation mystique*, il apporte "un texte tronqué, qu'il suffit de compléter pour s'apercevoir aussitôt que la doctrine attribuée au saint est toute à l'opposé de ce qu'il enseigne réellement" (301). Une tentative auprès de Gerson produit le même résultat : le texte rapporté ne vise aucunement l'union mystique. Ce qui n'empêche point l'auteur, en conclusion générale, de déclarer que *la plupart*

des maîtres partagent son avis. Généralisation touchante: "il n'y manque qu'une chose, la preuve par les faits." (303).

A propos de sainte Hildegarde, dont le cardinal Pitra compare les écrits à ceux du Dante, M. Pourrat déclare qu'elle entra, à huit ans, au monastère des bénédictines de Disenberg. Il insinue qu'elle ignorait le latin et qu'elle dicta ses révélations en allemand. Mais d'authentiques documents font voir qu'elle fut confiée à une recluse établie près de ce monastère d'*hommes*. La sainte déclare explicitement qu'elle écrivit elle-même, en latin, ses trois grands ouvrages. (Quant à sainte Elisabeth de Schonau, elle reçoit à tort le titre d'abbesse (304).

Notre auteur reproduit des propos malheureux de Gerson sur les saintes Brigitte et Catherine de Sienne, et bien loin de les réfuter, "il cherche encore à les justifier par cette assertion hasardée que le retour des Papes à Rome occasionna le Grand Schisme" (ibid.).

Il confond l'*union sans intermédiaire* avec la *contemplation* directe, *facie ad faciem*, de la Divinité, ce qui le conduit à une fausse interprétation des paroles de S. Augustin, de l'Aréopagite et de Ruysbroeck, pourtant peu suspects d'ontologisme.

Pour revenir au domaine de l'érudition proprement dite, M. Pourrat, "confondant l'ancien comté de Hainaut avec la province actuelle du même nom, fait naître Louis de Blois en Belgique. Il place également en Belgique l'abbaye de Liessies" (305). Mais dom Huyben lui reproche surtout, quand il rapporte les vieux textes, d'ignorer les meilleures éditions, par exemple, celle de Tauler, par Vetter, et celle de Suzo, par Bihlmeyer (307). Gérard Groot n'aurait laissé aucun écrit, alors que la *Bibliotheca Belgica* renferme "une liste de trente-trois titres d'opuscules, sermons et lettres" (308). "De Schoonhoven M. Pourrat ne connaît que deux lettres, alors que nous avons de lui vingt autres opuscules" (ibid.).

Le problème de l'origine de l'*Imitation* est traité d'une façon plutôt légère. Le bénédictin relève plusieurs contradictions. Il paraît s'amuser fort de la traduction que l'on donne à la devise flamande de Thomas à Kempis (310), mais par contre, il s'attriste de voir approuvée sans réserve

l'oeuvre de Gerson, pourtant entachée de nominalisme et de gallicanisme (ibid.).

“Pour ne pas prolonger davantage ces pénibles observations”, bornons-nous à souhaiter, pour l'ouvrage de M. Pourrat, un troisième volume sans reproche, en même temps qu'une édition expurgée du deuxième.

* * *

Mgr Chauvin et les études cléricales — La Lettre de Sa Sainteté Pie XI : *Officiorum omnium*, sur la formation des clercs, ne pouvait manquer de susciter, de la part des évêques d'Europe, de généreux commentaires suivis de directions locales du plus vif intérêt. Un pape s'adresse fréquemment à de larges groupes, quand ce n'est pas *urbi et orbi* : de là cette sage réserve des documents pontificaux, traçant des règles générales sans viser aux particularités qui relèvent de l'application, mais que suggère néanmoins l'esprit sinon la lettre des décrets. C'est ici que la démarche de l'Ordinaire, quand il communique à son peuple la pensée et la direction papales, devient à son tour source de lumière et principe d'action. On en trouve un superbe exemple dans la lettre de Monseigneur Chauvin, évêque d'Evreux, où ce savant et zélé prélat souligne les intentions profondes aussi bien que les volontés concrètes de la Sainteté. Nous en extrayons les passages suivants, relatifs aux études philosophiques et théologiques, et aux *auteurs thomistes*.

Après avoir mis ses séminaristes en garde contre les dangers de la philosophie universitaire, *laquelle, toute grave qu'elle puisse paraître peut-être, comparée à celle de nos grands docteurs catholiques, n'est que pure enfance*, l'évêque d'Evreux poursuit de la sorte, d'après le texte fourni par la *Documentation catholique* :

“Vous remarquerez de plus, Messieurs, que la philosophie imposée par Pie XI est la philosophie *scolastique*, laquelle, comme vous le savez si bien, présente à la fois “un ensemble déterminé de doctrines et une méthode particulière d'exposition et d'enseignement,”¹ “une manière, disait Bossuet, contentieuse et dialectique de traiter les ques-

1. R.P. Richard, O.P. — Introduction à l'étude et à l'enseignement de la scolastique, p. 3.

tions.”² Personne n’a mieux ni plus brièvement photographié — si je puis dire — cette “manière” que Sixte V ; il l’appelle “une cohésion étroite et parfaite des effets et des causes, une symétrie et un ordre semblables à ceux d’une armée rangée en bataille, un ensemble de définitions et de distinctions lumineuses, un procédé solide d’argumentation, une méthode subtil de controverse, toutes choses au moyen desquelles la lumière est séparée des ténèbres, le vrai distingué du faux, les mensonges de l’hérésie dépouillés du prestige et des fictions qui les enveloppent, réfutés et mis à nu.”³

“Cette doctrine et cette manière” nous viennent des grands Docteurs du Moyen Age, et plus particulièrement du premier de tous, saint Thomas, “le plus splendide, a dit Lacordaire⁴, et comme le dernier architecte de la vérité,” sans doute parce que dans ses deux *Sommes*, philosophique et théologique, il a élevé le plus magnifique monument qui soit à la gloire de la vérité et pour sa défense.

Avec Léon XIII⁵ nous n’entendons pas pourtant que cette philosophie médiévale n’ait rien à gagner aux découvertes des sciences modernes, qu’elle n’ait aucun profit de l’expérimentation des savants venus depuis et de leurs recherches. Ici, comme en tout, la règle de l’Apôtre est précieuse à retenir : *Omnia...probate ; quod bonum est, tenete*⁶.

“Assez nombreux sont les grands recueils où les philosophes scolastiques ont déposé leurs trésors ; rares plutôt sont les *manuels* proprement dits — j’entends les recueils de scolastique simples, pratiques, vraiment adaptés à la mentalité d’élèves qui débutent.

“On estime — non sans raison — que, à cause de la clarté de son exposition et de la rigueur de sa méthode, le vieux Goudin apparaît un maître hors de pair, au moins pour certaines parties de la philosophie. Des élèves studieux ne perdront point leur temps s’ils le consultent, en le complétant par Roselli, dont la Métaphysique et l’Éthique

2. Défense de la Tradition et des Saints Pères, p. 1, L. 3, c. 20.

3. Bulla *Triumphantis*, an 1588.

4. Panégyrique de saint Thomas d’Aquin.

5. Encycl. *Aeterni Patris*.

6. I Thess., V, 21.

sont excellentes. Nous avons encore San Severino, dont on lira toujours avec fruit les *Elementa*. N'oublions pas quelques autres *Manuels* plus récents, ceux de Liberatore, Zigliara, Farges, Reinstadler — pour ne rappeler que les plus connus, ou les plus répandus dans nos séminaires. Aujourd'hui, un souffle nouveau, parti de Louvain, est passé sur la philosophie scolastique ; les éminents travaux du cardinal Mercier ne seront pas ignorés de nos séminaristes, qui en apprécieront la profonde actualité.

“Dans tous les cas, ils devront s'attacher toujours au maître incomparable qu'est saint Thomas, ne s'écarter jamais ni de sa méthode, ni de sa doctrine, ni de ses principes, car c'est lui qui demeure, plus que Platon, plus qu'Aristote, le prince de la raison philosophique, comme il est le prince de la théologie ; il est assis à ces sommets “comme sur un trône, dit Lacordaire¹, et, depuis six siècles qu'il y domine, la Providence ne lui a point encore envoyé de successeur ni de rival.”

“Telle est d'ailleurs l'instante recommandation de Pie XI dans sa Lettre *Officiorum*. Elle ne vous aura pas échappé, chers Messieurs, et je me flatte même de croire que parmi vos élèves plusieurs des plus laborieux ou des mieux doués se feront une joie d'ouvrir de temps en temps, sinon chaque jour², l'une ou l'autre des deux *Sommes* du Docteur angélique. La *Summa contra Gentiles* leur offrira, pour discuter, les arguments les plus serrés et les plus forts ; mais la *Summa Theologica* aura peut-être leurs préférences davantage, puisque le Maître avoue ne l'avoir écrite que pour “des commençants à qui l'on donne du lait à boire, et non encore de la solide nourriture³”.

“Forts de cette préparation *rationnelle*, nos jeunes clercs entreront d'un pas assuré dans le stade des études sacrées : théologie dogmatique, morale, pastorale, Ecriture sainte : *Calceati pedes in praeparatione Evangelii*⁴.

“Pie XI veut absolument que la théologie soit, comme la philosophie, traitée d'après la méthode scolastique. “Qu'est-ce qui fait, dit-il, de la théologie une discipline pos-

1. *Loc. cit.*, p. 240.

2. Cf. Léon XIII. *Encycl.* citée du 8 septembre 1899.

3. *In primam partem prologus*.

4. *Eph.* VI, 16.

sédant la force d'une science vraiment digne de ce nom, capable de donner "une explication aussi complète que le permet la raison humaine et une victorieuse défense de la vérité révélée par Dieu¹", c'est la philosophie scolastique, et elle seule, utilisée en prenant pour guide et maître saint Thomas d'Aquin."

"Le Pontife ajoute : "Ceux-là entendent mal la formation des jeunes clercs qui, laissant de côté la méthode scolastique, estiment qu'on doit donner tout l'enseignement théologique d'après la méthode dite *positive*. Et les professeurs remplissent moins bien encore leurs fonctions qui font consister tout leur cours de théologie à parcourir en d'érudites dissertations la liste des dogmes et des hérésies. La méthode positive est le complément nécessaire de la méthode scolastique, mais elle ne suffit pas à elle seule."

"Inutile d'insister. La volonté de Pie XI est expresse.

"Il ne viendra, je pense, à l'esprit de personne de restreindre ces directives à la seule théologie dogmatique. Saint Thomas est le docteur par excellence de toute la théologie morale, puisqu'une partie entière de sa *Somme*, et non la moins considérable, ni la moins pénétrante, est consacrée à ce genre de questions. Celles-ci sont traitées, il est vrai, par les sommets, mais la lumière qui en jaillit n'en est que plus vive.

"Or, pour étudier la théologie — dogmatique ou morale — d'après saint Thomas, nos séminaristes ont, comme pour la philosophie, besoin d'un "manuel". En France aujourd'hui on utilise assez communément les ouvrages de M. Tanquerey. Vous ne manquerez pas, chers Messieurs, de signaler à vos élèves quelques théologiens plus développés, qu'ils pourront plus tard consulter avec fruit. Qu'il s'agisse des anciens ou des modernes, nous n'avons que l'embarras du choix ; l'essentiel toujours sera qu'on s'attache de préférence à des auteurs disciples fidèles de l'Ange de l'Ecole. On en trouvera sans peine et tout d'abord dans la famille religieuse de saint Thomas ; il est indéniable que le grand Docteur a exercé et exercera "jusqu'à la fin

1. Paroles de Benoît XV dans son *Motu proprio "De romana S. Thomae Academiae"* (du 31 déc. 1914. — Cf. *Acta Apost. Sedis*, t. VII, pp. 5-7.)

parmi ses frères une magistrature de confiance, plus salutaire pour maintenir l'unité des sentiments et favoriser les progrès dans la science sacrée, que toute une législation²". D'autres disciples du même maître se rencontrent également chez les fils de saint Ignace, chez les enfants du Carmel, et aussi parmi les doctes professeurs qui, à différentes époques, ont illustré les chaires des Universités de Rome et de Louvain.

"A plusieurs égards, les anciens commentateurs de saint Thomas méritent peut-être encore la préférence, car plus voisins de la source ils en transmettent les premiers flots avec une abondance plus grande et plus limpide. Combien douces pour un séminariste studieux, à qui les graves in-folio ne font pas peur, les heures passées en tête à tête avec les maîtres de la pensée théologique ! Puisée à ces hauteurs, la science divine a des charmes sans pareils pour qui sait les goûter."

* * *

A l'Etranger — Le Tiers-Ordre de Saint-Dominique en Argentine compte parmi ses membres les prélats suivants : NN. SS. de Andrea, évêque auxiliaire de Buenos-Aires ; Alberti, évêque de La Plata ; Luque, évêque auxiliaire de Cordova ; Zapata, évêque auxiliaire de San Juan de Cuyo ; Oberti, évêque de Santa Fe ; Duprat, Vicairé général du diocèse de Buenos-Aires ; Silvani, auditeur de la Nonciature apostolique.

—C'est à la province dominicaine de St-Joseph (Etats-Unis) que la Propagande vient de confier une mission à évangéliser, notamment le territoire de Kienning-Fu, dans le Vicariat de Fo-Cheu (Chine), dont le titulaire est Mgr Aguirre, O.P.

* * *

Dans la Province—Le T.R.P. Marie-Joseph Archambault a été élu et confirmé Prieur du Couvent de Saint-Hyacinthe, en remplacement du T.R.P. Henri Thériault, démissionnaire pour raisons de santé.

—La paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa célébrera le 14 janvier le cinquantenaire de sa fondation.

FRA DOMENICO

2. Lacordaire, Panégyrique de saint Thomas.

RECENSIONS

Dom J. BESSE—*“Les mystiques bénédictins, des origines au XIIIe siècle”*. Collection “Pax”, vol. VI. In-12, IV-292 p., 6 fr ; franco, 6 fr. 45. Paris, Desclée et Lethielleux. Abbaye de Maredsous.

Dom Besse avait donné, à Paris, durant l'hiver de 1916-1917, une série de conférences sur la littérature des mystiques. Le présent volume contient celles des conférences qui traitent spécialement des mystiques bénédictins jusqu'au XIIIe siècle : S. Benoît, S. Grégoire le Grand, les saints de Cluny, S. Anselme, S. Bernard, les saintes moniales Hildegarde, Elisabeth de Schonan, Gertrude la Grande et Mechtilde.

La vie religieuse n'est pas autre chose que la vie chrétienne pratiquée avec une particulière intensité. D'autre part la mystique n'est au fond que l'amour de Dieu. Le problème central, pour tout chrétien, est de concilier l'amour de Dieu avec l'amour du prochain et de soi-même. Il y a donc grand intérêt pour le psychologue et pour le croyant, à suivre, guidé par Dom Besse, les diverses solutions du problème qui ont été essayées par des âmes religieuses, par des âmes mystiques surtout.

L'auteur a voulu caractériser le mysticisme bénédictin et mettre en relief les affinités et les contrastes, parfois si inattendus, entre mystiques formés à la même école. Si le mysticisme catholique est un, les manières d'y atteindre et de s'y maintenir sont variées. Saint Benoît, homme de mesure et de discrétion, l'avait compris. Les faits mystiques et les livres qui en parlent existaient chez les moines avant son époque. Il sut en tirer profit en atténuant les rigueurs des anciens solitaires et en substituant à celles-ci les joies, les avantages et les épreuves de la vie commune. Il se tient, dans sa règle, aux limites de l'ascèse ; celle-ci atteinte, il livre son disciple à l'Esprit “qui souffle où il veut”. Dieu se livrant volontiers à ceux qui se donnent pleinement à Lui, le moine n'a plus qu'à chercher les voies lumineuses de la mystique avec les divines Ecritures, les enseignements des Pères, et l'expérience des saints que Dieu suscite dans son Eglise.

Le livre de Dom Besse, comme l'indique son titre, est un essai de tableau d'ensemble, qui n'avait pas été tenté jusqu'ici. Il n'est qu'une ébauche et ne pouvait être autre chose. Une synthèse, ici comme partout, n'est possible qu'après un minutieux travail de recherches et d'analyses, lequel est à cette heure fort loin de son terme.

Joseph Laferrière, prêtre

Abbé CHAUVE-BERTRAND—*“La question du Calendrier”* — Paris, *La renaissance du livre*, 78, Boulevard Saint-Michel. 188 pages. 4 francs.

Il existe une question du calendrier. Combien y en a-t-il qui inscrivent tous les jours une date en tête de leurs lettres, et qui ne s'en sont jamais doutés ? Combien même y en a-t-il qui, à l'occasion du Nouvel An, se sont acheté un calendrier et ont cru que c'était une chose assez précieuse pour en offrir un en cadeau à leurs amis, et qui n'ont pas réfléchi que c'est là précisément la meilleure preuve que notre système de mesures du temps est défectueux par quelque côté ? S'il était parfait, aurions-nous besoin de tant de tableaux, aurions-nous besoin de consulter ces tableaux si souvent, pour nous fixer sur les dates ? Quels sont les défauts de notre calendrier, comment pourrait-on l'améliorer et même le rendre aussi parfait que possible, voilà la question qu'on commence à se poser un peu partout, et qui a fait surgir de tous les côtés les projets les plus divers. Beaucoup de ceux que frappent et que choquent les anomalies de notre calendrier, ne désirent pas tant avoir des solutions toutes faites, qu'un exposé d'ensemble et des données claires et précises, qui leur permettent de comprendre le fond des choses et de se faire une opinion personnelle, en même temps que d'apprécier les réformes proposées. Ils trouveront désormais tous les renseignements qu'ils pouvaient souhaiter, dans le livre substantiel et méthodique que vient de publier sous le titre de "La question du Calendrier", M. l'abbé Chauve-Bertrand, si avantageusement connu par les articles qu'il avait déjà publiés sur le sujet, et par la part qu'il a prise aux Congrès qui se sont occupés de la Réforme du Calendrier.

L'auteur traite successivement des origines du calendrier, du mouvement actuel de réforme, et des projets qu'il a fait naître.

L'histoire n'explique pas tout, mais elle explique bien des choses, en particulier quand il s'agit de nos institutions humaines, la plupart du temps formées, comme les couches géologiques, par sédimentation et cristallisation. Pour les bien comprendre, il faut en connaître l'histoire. M. Chauve-Bertrand le sait, et il s'est appliqué à retracer avec soin toute la généalogie de notre calendrier romain-grégorien, depuis ses plus lointaines origines jusqu'à la réforme de Jules César, 46 ans avant notre ère, et à celle de Grégoire XIII en 1582. Pour ne rien négliger de ce qui peut éclairer l'obscurité des origines, il y a ajouté l'histoire des autres calendriers, chaldéen, hébraïque, égyptien, hindou, chinois, aztèque, arabe, etc. Tout cela met en grande lumière le véritable caractère des principaux éléments du calendrier.

Le mouvement actuel de réforme, qu'on peut faire commencer avec le projet du prêtre italien Marco Mastrofini, en 1837, n'a pris une tournure pratique que depuis le commencement du XXe siècle. On en suivra avec intérêt les diverses phases dans le récit de M. Chauve-Bertrand. Les projets de réforme, dont il fait un inventaire assez complet, ne donnent pas à première vue, l'impression qu'on est à la veille de s'entendre. Ils ont du moins le mérite de montrer que les solutions ne manquent pas, et, si l'on ne veut pas adopter une fois pour toutes une réforme qui fasse disparaître à jamais les imperfections de notre calendrier, on n'aura que l'embarras du choix entre celles qui dosent ce qu'il faut en retenir. En parcourant tous ces projets, on ne peut s'empêcher d'admirer l'ingéniosité que les hommes savent déployer pour tirer parti des systèmes défectueux que leur ont légués l'ignorance et la routine.

Mais ne serait-il pas plus simple de changer les systèmes eux-mêmes ?

La partie la moins intéressante du livre de M. Chauve-Bertrand n'est certainement pas celle où il examine les différents projets de réforme, non pas en les critiquant chacun en particulier, mais en étudiant les défauts fondamentaux du calendrier, et en discutant les diverses méthodes qu'on a proposées pour les corriger. C'est la partie constructive, celle où l'auteur laisse voir ses préférences. Il n'a pas de peine à montrer que la règle d'intercalation grégorienne, tout en n'étant pas tout à fait théoriquement parfaite, répond néanmoins suffisamment dans la pratique aux exigences de la science et aux besoins modernes. Au surplus, tout le monde est d'accord ou à peu près sur ce point. On s'accorde aussi généralement pour reconnaître la nécessité d'avoir un jour hors cadre (deux, les années bissextiles), pour empêcher les semaines de chevaucher sur les années et obtenir la correspondance des dates et des jours de la semaine. On admet également l'utilité de la division de l'année en semestres et trimestres, mais sur l'opportunité de la division en 12 ou 13 mois, les avis se partagent, les uns voulant des mois égaux d'accord avec les semaines, les autres se contentant de mois inégaux, troublant la correspondance des dates et des jours de la semaine, mais d'accord avec les trimestres et les semestres, ce qui est à notre avis, sacrifier la proie pour l'ombre, sacrifier une grande utilité pour une utilité secondaire. La fixation du calendrier entraînerait dans une large mesure la fixation de la fête de Pâques et des fêtes mobiles ; pour la fixer complètement, il faudrait abandonner entièrement le primitif comput lunaire des juifs et en déterminer la date d'après le calendrier solaire.

Le ton judicieux, modéré, objectif, de l'auteur prédispose favorablement le lecteur en faveur de ses conclusions, et les arguments qu'il apporte sont en général fondamentaux. Je ne sais si les raisons qu'il apporte pour placer le dimanche en tête de l'année et de la semaine convaincront tout le monde. Est-il bien sûr que "l'obsession produite par l'ancien usage de se reposer le septième jour, après avoir travaillé, doit s'évanouir de plus en plus devant l'usage universellement établi dans la civilisation actuelle d'inaugurer chaque semaine, comme l'année elle-même, par un jour plus solennel, le dimanche" ? (p. 137) L'obsession durera sans doute aussi longtemps qu'on travaillera et qu'on aura besoin de se reposer. Quel que soit le nom qu'on lui donne, le jour de repos sera toujours pour celui qui a travaillé six jours, le septième jour. C'est l'ordre de la nature. Il serait assurément préférable de faire correspondre le nom à la chose.

Le livre de M. Chauve-Bertrand sera lu par tous ceux qui veulent se renseigner sur la question du calendrier. Il fera autant de partisans d'une réforme intelligente qu'il aura de lecteurs. Puisse-t-il en avoir beaucoup et contribuer ainsi à la formation de l'opinion publique nécessaire à l'introduction de cette réforme, qui serait un immense bienfait social. M. l'abbé Chauve-Bertrand a publié un livre intéressant et il a fait une bonne oeuvre.

Henri Jeannotte, p. S.S.

LEO-PAUL DESROSIERS—“*Ames et paysages,*” édition du Devoir, Montréal, 1922.

“Il faut écrire parce que l’on pense”, disait Vauvenargues, et il ajoutait : “parce que l’on est pénétré de quelque sentiment ou frappé de quelque vérité utile”. Ce conseil du moraliste, Monsieur Léo-Paul Desrosiers l’a suivi en nous donnant “*Ames et paysages*”, recueil de souvenirs et d’impressions qui forment un tableau où les yeux s’attachent d’eux-mêmes, et saisissent avidement les fidèles images du vrai. Que ce soit “*Au bord du lac bleu*”, ou encore dans “*Un charivari*”, l’auteur montre bien qu’il faut sentir pour émouvoir, connaître avec évidence pour convaincre, et c’est précisément parce qu’il a vécu les scènes qu’il raconte, compris les caractères qu’il met en scène, que Monsieur Desrosiers les définit avec tant d’aisance, de goût, et de pénétration psychologique. Il convient de l’en féliciter. Nous voyons, d’ailleurs, si peu d’ouvrages qui se fassent lire sans peine, qu’il importe de signaler au lecteur celui que nous présente le courriériste parlementaire du *Devoir*.

L’esprit, dit-on souvent, se peint dans la parole, et ce que l’on conçoit nettement, on n’a pas besoin de le commenter. Et c’est bien tel que nous apparaît l’auteur d’*Ames et paysages*. Ces pensées qu’il propose, ces sentiments qu’il veut inspirer, cette lumière qu’il tâche de faire naître, il en est lui-même tout pénétré. Aussi bien a-t-il pu éviter l’abondance stérile, les vaines paroles, les sentiments fades, comme aussi les fausses couleurs et les mouvements forcés.

Il a compris, en un mot, la maxime bien connue : que l’auteur est fait pour le lecteur. Et c’est ce qui fait son mérite.—L. E. T.

A. BROU, S.J.—“*Au Puits de Jacob*”—*Méditations sur l’entretien de Jésus et de la Samaritaine*, par le P. A. Brou, S.J. In-12, 214 pages. Prix : 4.50 frs. — Casterman, édit., 66 rue Bonaparte, Paris-VIe, et Tournai (Belgique).

Suivant pas à pas le récit que Saint Jean nous a laissé de la rencontre et de l’entretien de Jésus avec la Samaritaine, le P. Brou s’attache à pénétrer le sens caché des actes et des paroles du Maître. Depuis des siècles la science et la piété chrétiennes se sont appliquées à ce travail, sans l’achever. Il n’est pas exagéré de dire que ce commentaire du texte évangélique l’éclaire de clartés nouvelles. Tout y est simple, sobre et sûr ; cependant on voit mieux, on est ému, on est entraîné. C’est à l’école de Jésus, tout un traité de la vie surnaturelle et du progrès de l’âme.

Charles Parra, S.J.

P. DONCOEUR, S.J.—“*Beati*”.—*Enseignements de Jésus-Christ sur le Bonheur*, recueillis par P. Doncoeur, S.J. In-18, XXII-170 p. Prix : 3 frs.—Casterman, édi-

teurs, 66 rue Bonaparte, Paris-VIe, et Tournai (Belgique).

La vraie joie que le monde ne connaît ni ne donne pas plus que la vraie paix, tel est le sujet et le titre du volume à l'allure toute simple que le P. Doncoeur avait publié avant la guerre et dont il vient de donner une édition revue. Sous forme d'extraits des évangiles légèrement paraphrasés en forme de dialogue et groupés dans le cadre des béatitudes, il y a là tout l'essentiel de la doctrine chrétienne sur la vraie joie, présenté sous une forme singulièrement prenante et pénétrante.

J.-A. CHARLEBOIS, C.S.V.—“Catéchisme préparatoire à la Première Communion.” — Deuxième édition. Chez les Clercs de Saint-Viateur, 2061, rue St-Dominique, Montréal, 1922.

Il a été publié de cet opuscule si bien inspiré, et appelé à faire beaucoup de bien, une double édition, l'une en français, l'autre en anglais. Voici quelques-unes des remarques dont l'auteur fait précéder l'édition française :

Le petit catéchisme que nous avons l'honneur de présenter au public, avec la haute approbation de plusieurs de nos évêques et d'autres personnages distingués, a été préparé spécialement pour aider les mamans à donner à leurs enfants les premières notions de la doctrine catholique ; il peut aussi servir, et très avantageusement, aux maîtres et aux maîtresses qui sont chargés de préparer leurs jeunes élèves à la première communion.

Nous avons ajouté aux leçons proprement dites de petites lectures très simples qui peuvent servir à compléter la doctrine ou à en expliquer les parties les plus difficiles. Nous y avons joint des mots à expliquer, lorsque le besoin s'en est fait sentir. Il y a quelques récits, d'une grande simplicité, qui complètent les explications et qui pourront servir de modèles à d'autres récits du même genre, également tirés de l'Histoire sainte, que l'on pourra donner aux enfants pour les intéresser et leur faire mieux comprendre les leçons en les illustrant.

Ce petit catéchisme contient tout ce que demandait le saint pontife Pie X pour l'admission des enfants à la première communion, et nous l'avons fait pour répondre aux demandes instantes que nous ont adressées plusieurs amis de notre Congrégation.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le huitième Almanach de la Langue française (1923), vient de paraître.

Imprimé sur papier glacé, il est orné de vingt-quatre illustrations modèles, sans parler des en-têtes et de l'encadrement du calendrier. Tous les dessins sont d'artistes canadiens. La couverture porte l'*Évangéline* d'Hébert.

Une quarantaine d'articles forment la matière des cinq rubriques inaugurées l'an dernier. Dans la première, la Langue, on

trouvera des témoignages encourageants ; dans la *Vie religieuse et sociale* figurent de courtes biographies, des comptes rendus de congrès et de Semaines sociales, des monographies d'oeuvres et des centennaires. La *Vie nationale* aussi rappelle quelques centennaires : Pierre Boucher, Kingston, la découverte du Mississipi (Ici, une page inédite de feu Ernest Gagnon et la reproduction d'un pastel de M. Charles Huot). — elle conclut de plus un article sur l'*Acadie*, sur *Hochelaga*, sur les Franco-Américains, et un itinéraire fort utile de Montréal à Chicoutimi. Dans la *Vie artistique et littéraire*, on lira avec intérêt une étude sur l'Enclos paroissial, trois articles sur les arts chez nous. Le Théâtre populaire, la Semaine du livre (humoristique, avec caricatures de M. Henri Letondal), les Bibliothèques, font le sujets d'autres travaux. Enfin une scène de *l'Autre chemin*, pièce de M. Letondal, ferme la série. La *Vie économique* offre de bonnes pages sur notre vieille ville de Sorel, la conférence de Gênes et la maison Dupuis. A cette variété s'ajoutent deux articles sur les Juifs et sur l'anglomanie des acheteurs, et toute une collection de Renseignements pratiques : poste, monnaie, poids et mesures, journaux, etc.

Bref, l'Almanach n'est inférieur en rien à ses devanciers, et se présente en une élégante toilette, grâce au talent de M. Joseph Dubois.

L'Almanach de la Langue française est en vente chez les libraires 25 sous franco. Pour les commandes en quantité les prix sont les suivants : la douz. \$2.50 ; le cent, \$19.00 ; le mille, \$165.00. Ecrire à l'Action française, 369 rue St-Denis, Montréal.

F.-A. VUILLERMET, O.P.—“La Conquête des hommes”. Un vol. in-8 couronne de 356 p. 7 fr. ; franco 7 fr. 70. P. Lethielloux, Paris, 1922.

Apôtre des jeunes, à l'âme lumineuse et féconde, le R.P. Vuillermet ne pouvait se désintéresser de l'action sur les hommes ; aussi après tant d'ouvrages écrits pour des jeunes, il entreprend aujourd'hui, dans un nouveau livre qui est un vrai code d'action, de nous donner la vraie méthode pour la conquête des hommes. Ses succès et son expérience lui en donnent le droit et recommandent cette méthode. En le suivant, on ne peut qu'être conquérant. Il part de cette idée : tant que les hommes ne seront pas ramenés au Christ, l'entreprise de relèvement national sera manqué.

A l'heure où tant de doctrines sociales, économiques ou politiques prétendent travailler à ce relèvement, la formule chrétienne était à rappeler : agir sur les âmes pour les relever et les vivifier, rendre aux consciences la certitude, aux volontés la solidité, en un mot ramener les hommes au Christ : telle est l'oeuvre à réaliser. “Le Christianisme, dit très justement l'auteur, est l'âme de notre pays, son principe, sa vie”, c'est donc un patrimoine sacré que tous doivent défendre et propager. Tout chrétien doit être un homme d'action, un apôtre : Quand la tempête agite la barque de Dieu, tout l'équipage doit être occupé à la sauver. Pour cela, le P. Vuillermet montre que l'heure est à la conquête de l'*Opinion publique* et à la conquête du *monde du Travail*, et qu'il faut former des *élites*. Le *Livre*, la *Presse*, le *Catéchisme* sont les influences

souveraines dont il faut savoir se servir. Mais dans cette oeuvre de conquête, la *patience*, *l'union* et l'organisation assureront la victoire. Tel est, en raccourci, le thème de ce beau livre. Puisse-t-il mettre au coeur d'une multitude d'hommes le désir ardent de se dévouer à la conquête des âmes de leurs frères. Pages éloquentes, mais programme précis d'action et de reconstruction où, à travers les exemples qui foisonnent, rayonne la richesse de l'enseignement doctrinal de l'Eglise !

Vient de paraître.—“Introductio in Historiam Dogmatum,” par le T.R.P. Réginald-M. Schultes, O.P., Professeur au Collège Angélique, Rome. (Paris, Lethielleux, 10 rue Cassette, 1922. 12 francs.

Cette publication nous présente sur la question du développement du dogme l'enseignement que le T.R. Père a donné pendant dix années consécutives à Rome. De notables précisions sont apportées sur cette difficile question. Une recension sera faite prochainement.

Société des Etudes Religieuses.—“Henri VIII et l'Anglicanisme”, par Monsieur l'abbé Cristiani, professeur aux facultés catholiques de Lyon. La brochure, 50 centimes.

Monsieur l'abbé Cristiani nous a habitués dans la collection des *Etudes religieuses* à ces raccourcis de l'histoire où sa plume érudite sait faire tenir toute une période. Cette fois c'est la sinistre figure d'Henri VIII qu'il évoque et son oeuvre néfaste ; l'auteur termine son très intéressant travail par un exposé clair et succinct des fameux 39 articles de l'Eglise anglicane.

On peut s'abonner aux brochures de quinzaine de la Société en s'adressant au P. Directeur de la Revue dominicaine, St-Hyacinthe. Prix : 10 francs.

